

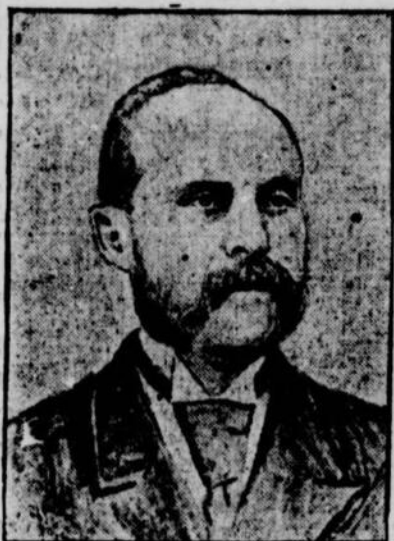
LE REFERENDUM EST FAVORABLE A LA MUNICIPALISATION

Par un vote de 1610 à 1245, le projet d'emprunt de deux millions pour municipaliser l'éclairage de la cité est approuvé par les propriétaires

Sur un total de 20,630 électeurs propriétaires qualifiés pour prendre part au référendum, 2,855 se sont prononcés, hier, sur le règlement municipal autorisant la ville à emprunter deux millions de dollars, pour municipaliser son éclairage public. De ce nombre 1,610 se sont déclarés en faveur du règlement et 1,245 contre, ce qui donne une majorité de 365 voix, en faveur.

On prévoyait que le vote qui serait enregistré, hier, serait plutôt faible, mais l'on estimait qu'il atteindrait à peu près 5,000.

Le fait que le nombre de ceux qui se sont rendus aux polls est inférieur à 3,000, dit assez le peu d'intérêt que l'on portait à cette question. Si l'on consulte le



L'échevin ROY, promoteur du projet de municipalisation de l'éclairage, à Montréal.

relevé du scrutin par quartiers l'on remarquera que tous les quartiers dont la population est en majorité anglaise ont voté, sans exception, contre le règlement, alors que tous les quartiers dont la population est en majorité canadienne-française ont voté, sans exception, en faveur de la municipalisation. Mais comme une simple majorité en nombre ne suffisait pas, l'hon. M. David, qui a présidé au dépouillement du scrutin, à l'hôtel de ville, hier soir, a déclaré le règlement adopté, conformément à la loi.

Le dépouillement du scrutin se fit en présence des fonctionnaires de la ville, de quelques échevins et des journalistes. Il n'y a pas eu d'excitation, mais lorsque le résultat du vote fut connu et que

Relevé par quartier

QUARTIERS :	Pour	Contre
Est	14	15
Centre	7	12
St-Anne	40	92
St-Joseph	66	59
Ouest	5	20
St-André	19	178
St-Georges	14	171
St-Louis	94	63
St-Laurent	42	129
Papineau	101	59
St-Marie	101	35
St-Jacques	52	36
Lafontaine	132	62
Hochelaga	76	44
St-Jean-Baptiste	110	41
St-Gabriel	113	72
St-Denis	272	58
Duvernay	103	44
St-Henri	116	21
St-Cunégonde	68	14
Delormier	36	7
Mont-Royal	26	10
Totaux généraux	1,610	1,245
Majorité en faveur	365	

L'ECHEVIN ROY

fit son apparition, à l'hôtel de ville, il fut reçu avec enthousiasme par ses collègues présents. On le félicita vivement d'avoir été le promoteur de cette réforme et l'avocat infatigable de la municipalisation.

L'échevin Roy dit qu'il ne s'attribue pas d'autre mérite que celui d'avoir insisté en faveur de l'adoption du règlement qui vient d'être adopté. Il a remercié les journaux de l'aide qu'ils lui avaient donnée, et particulièrement la PATRIE qui s'est prononcée dès le début en faveur de la municipalisation d'un service d'éclairage électrique.

Delormier .. 43 295
Mont-Royal .. 36 326
2,855 20,630

Au représentant de la PATRIE, l'échevin Roy a déclaré qu'il regrette que le vote ait été si léger, mais, il est heureux que la question ait reçu l'approbation de la majorité des propriétaires qui ont voté.

Il appartiendra, dit-il, au pro-

chain conseil d'entreprendre la réalisation du projet et de mettre en opération l'usine que la ville a désormais le droit d'ériger et cela dans l'intérêt des citoyens.

L'EX-MAIRE LAPORTE

L'ex-maire Laporte exprime l'opinion que le règlement ne sera jamais mis en vigueur, du moins sous sa présente forme. D'après lui, le vote enregistré hier, est la signification que les propriétaires désirent voir la ville indépendante de Power. — Si la compagnie ne cède pas et n'offre pas de meilleures conditions, l'ex-maire Laporte croit que la ville devrait construire ses conduits souterrains et établir une usine municipale capable d'éclairer les rues et de fournir de la lumière aux citoyens.

PETITE NOTE

Le tableau suivant donne une idée très nette de l'importance du vote enregistré, hier :

QUARTIERS	Nombre de votants	Nombre d'électeurs
Est	29	200
Centre	22	187
Ouest	25	219
St-Anne	132	1,151
St-Joseph	125	929
St-André	197	1,159
St-Georges	185	1,234
St-Louis	157	1,518
St-Laurent	171	1,181
Papineau	163	1,217
St-Marie	136	982
St-Jacques	88	583
Lafontaine	194	1,201
Hochelaga	120	963
St-Jean-Baptiste	151	1,093
St-Gabriel	185	1,021
St-Denis	330	2,809
Duvernay	147	811
St-Henri	137	1,104
St-Cunégonde	82	404

RELEVÉ DU SCRUTIN PAR POLLS

QUARTIER EST	Pour	Contre
1-Hôtel de Ville	14	15
QUARTIER CENTRE		
1-56, rue St-Jacques	7	15
QUARTIER OUEST		
1-91, Square Youville	5	20
QUARTIER ST-ANDRÉ		
1-345, rue St-Antoine	19	29
2-378, rue St-Catherine	3	46
3-645, rue St-Catherine	3	51
4-793, rue St-Catherine	3	52
Totaux	19	178

Suite à la 51ème page

LE PRINCE YI SOUS LE COUTEAU D'UN ASSASSIN

LE PREMIER MINISTRE KOREEN
EST VICTIME D'UN INDIGENE
MEMBRE D'UNE SOCIÉTÉ SE-
CRETE.—MORT INSTANTANÉE

SEOUL, 22.—Le premier ministre Yi, le chef du cabinet coréen, a été poignardé aujourd'hui par un coréen.

L'attaque eut lieu à 10 heures ce matin : l'assassin est un jeune chrétien qui a vécu de nombreuses années en Amérique. Le premier ministre fut frappé avec un long couteau de cuisine pendant qu'il se promenait en voiture. Il fut blessé à l'abdomen et au poulmon. La mort fut instantanée. L'assassin n'est âgé que de 20 ans et on croit qu'il fait partie d'une société politique secrète.

Le ministre Yi passait pour être un anti-japonais, et fut toujours



LE PREMIER MINISTRE YI, qui a été assassiné cet avant-midi à Séoul.

opposé à l'annexion au Japon et refusa toujours de signer une pétition pour obtenir une constitution en faveur de l'empereur coréen.

Malgré ses sentiments antipathiques pour le Japon, le marquis Ito considérait le défunt comme un honnête homme et un patriote sincère. Le premier ministre Yi fut autrefois ministre de l'instruction ; il devint premier ministre en 1907, quand le cabinet fut reconstitué à la suite d'une audience de cinq heures chez le marquis Ito.

Yi passait pour un officier ferme et compétent.

ASSASSINAT D'UN JUGE

BOMBAY, Inde Anglaise, 22.—Arthur Mason Trippetts Jackson, magistrat-en-chef de Nalick, a été assassiné par un natif, pendant qu'il assistait à une représentation théâtrale, hier soir. Le motif de ce meurtre paraît être la vengeance. Il y a quelque temps le juge Jackson condamna un criminel à un emprisonnement perpétuel, condamnation qui souleva certain mécontentement parmi les indigènes.

TRENTE ANS DANS LE COMMERCE

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE
QUEBEC VA CÉLEBRER UN AN-
NIVERSAIRE MEMORABLE.

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 22.—La Chambre de Commerce s'est réunie, hier après-midi. Entre autres choses, on a décidé que les membres de la Chambre de Commerce qui auront fait partie, pendant au moins trente ans, de cette association, seront à l'avenir exemptés de payer leur contribution annuelle et jouiront des mêmes privilèges que les autres.

Ce fut d'application particulièrement à M. John Glass, fabricant de biscuits, de cette ville, qui a conservé le certificat de son admission à la Chambre de Commerce de Québec en 1879, certificat signé par A. Fraser, le secrétaire de cette association à cette date.

Un comité spécial a été nommé afin de célébrer cet anniversaire d'une manière convenable.

M. John Glass est âgé de 82 ans, et est encore dans le commerce. La Chambre a décidé d'avoir une entrevue avec la commission du port, afin d'obtenir de plus grandes facilités de quaiage pour les steamers qui font le service des ports du bas du fleuve.

On a adopté une résolution présentée par M. J. G. Scott, demandant au conseil de ville de Québec d'amener sa charte en vue de procurer aux industries nouvelles de plus grands avantages tels qu'une augmentation de la période d'exemption de taxes, octrois de bonus en argent et en terre, etc.

EPILOGUE DRAMATIQUE ET SANGlant D'UNE HISTOIRE D'AMOUR

Séparé de la femme qu'il aime, William Ellingwood, un étranger, se tire quatre coups de revolver, et tombe sanglant sur la photographie de l'infidèle

Encore un drame d'amour dont l'issue sera probablement fatale ! Le train de Boston entrant en gare de Montréal Junction, hier soir, à 7 heures 55, lorsqu'un jeune homme, correctement vêtu, descendit sur le quai, et s'arrêtant en face du compartiment qu'il venait de quitter, fit de la main un signe d'adieu à une jeune fille assise à l'intérieur qui lui répondit en agitant son mouchoir.

Le train partit. Le jeune homme, étranger aux quelques personnes qui se trouvaient à la gare, resta quelques instants sans bouger, semblant incertain sur ce qu'il allait faire.

Puis, prenant une brusque résolution, il quitta la station, traversa la voie ferrée et s'enfuya dans la direction du chemin du Haut de Lachine.

Quelques temps après, M. Pinsonneault, propriétaire du restaurant Thornhill, sortant sur sa véranda, aperçut le corps d'un homme ensanglanté. C'était celui du jeune voyageur.

M. Pinsonneault téléphona alors immédiatement à M. Léon Décarie, chef de police à Notre-Dame-de-Grâce, qui se rendit sur les lieux et notifia l'hôpital Western. En attendant l'arrivée de l'ambulance, les deux hommes s'efforcèrent de ramener le blessé et d'obtenir des informations.

Quoique affaibli par la perte de sang, le malheureux put raconter une partie de son histoire, triste comme tous les romans d'amour. Il déclara se nommer William Ellingwood et demeurer dans l'Etat de Massachusetts. Il avait une jeune fille, dont une photographie fut trouvée sur lui et portant cette inscription : "Maude E. Torrey, Hanover, Mass. Good bye picture."

Infatigable de cette jeune femme dont il avait dû se séparer à Montréal Junction, le malheureux, incapable d'envisager une séparation à laquelle il ne pouvait se résoudre, s'arrêta à un endroit solitaire sur le chemin de Lachine, et là, tirant un revolver qu'il avait emporté avec lui, se tira quatre balles dans le corps, trois dans la poitrine et une dans la bouche.

Il tomba ensanglanté sur le chemin, mais réunissant ses forces, il eut encore l'énergie de se traîner pendant un quart de mille, jusqu'à l'hôtel Thornhill, où il fut trouvé



Mlle MAUDE E. TORREY, l'héroïne du drame d'amour de Notre-Dame-de-Grâce. (Dans le coin, sur la cheminée, apparaît la photographie du malheureux Ellingwood.)

par M. Pinsonneault. — "C'est la seule chose qui me restait à faire, dit-il, j'ai mieux aimé mourir que de la perdre."

Et le pauvre désespéré, dans un moment peut-être de surmène, demanda à ce qu'on envoyât un télégramme pour arrêter le train qui filait à cette heure à toute vitesse vers Boston, emmenant son idole.

L'ambulance arrivant quelques instants après le transporta à l'hôpital Western, où son état a été considéré comme très grave.

Il est âgé d'environ 25 ans, mesure 5 pieds 10 pouces, les cheveux blonds, rose de frêle, et était correctement vêtu d'un pardessus de drap brun et d'une casquette de drap. Il portait encore sur lui le revolver avec lequel il avait commis son acte de désespoir.

Ce matin, l'état du blessé s'est amélioré et les médecins ne désespèrent pas de le sauver.

L'ITINÉRAIRE DU DR COOK

FUTANT SA MONTEUSE DECON-
VENUE, L'EXPLORATEUR VA
SE REFUGIER AU DANEMARK.

NEW-YORK, 22.—Comme bien l'on pense, à la suite de la déconfection de l'explorateur Cook, on est anxieux de savoir ce qu'il est devenu. Une lettre qu'il vient d'écrire à son frère, William L. Cook, de Brooklyn, nous met au courant de ses faits et gestes depuis sa disparition mystérieuse de New-York, le 24 novembre.



LE DR COOK.

Le Dr Cook quitta New-York à bord du "Coronia" de la ligne Cunard, le 27 novembre et arriva à Naples le 11 décembre, deux jours après que les retentissantes affidavits de Dunkle et Loose eussent été publiés à New-York et à Londres. Le Dr Cook a pu quitter la métropole sans qu'aucun journaliste s'en soit aperçu, et durant tout son voyage l'explorateur garda le plus grand incognito. Cook a demeuré à Naples plusieurs jours, puis est parti pour le Danemark, afin de se trouver dans l'intimité des savants danois, qui étaient appelés à se prononcer sur la valeur des docu-

ments soumis à l'université de Copenhague.

Quand l'explorateur décida de partir pour attendre le jugement qu'il était si anxieux de connaître, il ne fit part de ses intentions qu'à deux personnes : sa femme et M. Chs. Wake, gérant de l'Assurance Equitable, qui depuis nombre d'années est un des intimes de la famille Cook.

Cook autorisa Wake à annoncer au public qu'il était parti pour aller prendre un repos nécessaire.

"J'ai rempli mon devoir vis-à-vis du public, disait le Dr Cook à sa femme le jour où il envoyait à Copenhague ses documents ; je m'en vais me reposer. Je ne veux voir aucun journaliste, ni entendre un seul mot de la controverse qui m'a conduit à un véritable désespoir."

Mme Cook et M. Wake avaient promis à l'explorateur qu'ils ne révéleraient rien de ses faits et gestes.

Le frère de l'explorateur ayant été autorisé à annoncer qu'il avait eu de ses nouvelles, a fait savoir que ce dernier était en Europe, essayant de se remettre complètement de ses fatigues. C'est tout ce qu'il veut dire pour le moment. "En temps voulu, dit M. Cook, mon frère préparera une déclaration pour le public, et jusque-là je tiens à respecter ses desirs et à le laisser dans sa retraite."

APRES LA FUITE LE PENITENCIER

Vincent Morgan, l'individu dont l'arrestation par les constables Gagnon et Valade, le 7 décembre au soir, a coûté plusieurs dents au vieux consul de Suisse, M. Rey, et aurait pu occasionner sa mort, a été condamné à un an de prison, hier matin, par le juge Choquette.

La preuve n'a pas été difficile, car Morgan avait été pris en flagrant délit de vol chez un marchand de la rue Craig. Il s'est enfui et c'est en tirant pour l'effrayer que les policiers ont atteint d'une balle le consul de Suisse, qui se tenait sur le seuil de sa porte pour assister à cette chasse à l'homme. La question de savoir si la balle a atteint M. Rey par ricochet ou directement est encore à résoudre.

DINER "D'HABITANT"

C'est ce soir que le Club St-Denis donne sa fête annuelle connue sous le nom de dîner d'"habitant".

LE FRET PAR LES TRAMWAYS

LE RÈGLEMENT A ETE MODI-
FIE ET IL SERA DE NOUVEAU
SOUMIS AU CONSEIL.

A une assemblée hier de la commission spéciale chargée d'étudier le projet d'un règlement, concernant le transport du fret par tramways, il a été résolu en principe de faire rapport au conseil approuvant le projet de règlement soumis par l'échevin Dagenais. On a longuement discuté la clause concernant l'obligation pour la compagnie des Tramways de s'adresser au conseil, chaque fois qu'elle voudrait établir des routes nouvelles autres que celles existantes. M. Duncanson McDonald, qui représentait la compagnie déclare que cela n'était ni pratique, ni praticable, attendu que les grands magasins exigent des embranchements et que la compagnie ne saurait toujours attendre que le conseil adopte un règlement particulier dans chaque cas. Il fut en définitive résolu de laisser à l'initiative de la ville le pouvoir de décider la question.

A la demande du président, l'échevin Dagenais, il fut résolu d'imposer à la compagnie un pourcentage de 5 p. c. sur toutes ces recettes provenant du trafic du fret, jusqu'à \$500,000. Au-dessus de ce montant, le pourcentage sera de 8 p. c.

SENTENCES DE DEUX ANS

Le juge Choquette a condamné, hier, en cour de session, le nommé Harry Bates à deux ans de pénitencier. Bates avait volé un tiroir à argent dans une boutique de cirque de bottes, sur la rue Bleury, le premier décembre. Il avait aussi volé des tuyaux dans une maison en construction, quelques jours auparavant.

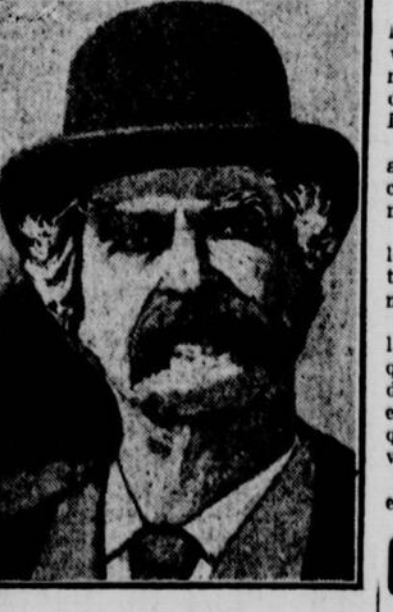
Georgette Paquette, servante chez un M. Beaulieu, de la rue Craig, a été condamnée à deux ans de pénitencier, pour le vol d'environ \$11 de vêtements chez M. Beaulieu, vol commis le 22 novembre dernier.

Curiosité :
Le pouce peut déployer. A lui seul, plus de force que les quatre autres doigts réunis.

LA VIEillesse DE MARK TWAIN

LE FAMEUX HUMORISTE AMÉ-
RICAIN PERD SA GAITE ET
PARLE DE SA FIN PROCHAINE.

NEW-YORK, 22.—Le vieil humoriste Mark Twain (M. Clemens), qui, le 30 novembre dernier, entrant dans sa 74ème année, a perdu considérablement de sa gaité d'autant ; il porte sans cesse la main à son poulmon gauche, se plaignant d'une douleur persistante, et il parle de sa fin prochaine. Il est revenu hier des Bermudes où il avait passé plusieurs mois, dans l'intention de se guérir. Le délicieux climat de ce pays lui avait procuré un mieux sensible, mais le vieillard craint que l'hiver de New-York et de Redding, Conn.,



MARK TWAIN

où il habite, ne lui soit fatal.

"Je suis revenu, dit-il, parce qu'il me reste à terminer cinq ou six œuvres inachevées, dont mon autobiographie. J'ai déjà publié 100,000 mots et je compte en publier encore 500,000 ; la plupart, cependant, ne seront après ma mort." Comme on lui demandait au débarcadère du paquebot, de faire une conférence sur le suffrage universel, Mark Twain porta la main à son poulmon gauche et dit : "Non, je souffre trop et je ne me sens pas capable d'un tel effort. Je vieillie terriblement et je ne ferai plus jamais de conférences ; j'ai terminé ma tâche dans cette vie et dans ce monde."

LA VIEillesse DE MARK TWAIN

LE FAMEUX HUMORISTE AMÉ-
RICAIN PERD SA GAITE ET
PARLE DE SA FIN PROCHAINE.

NEW-YORK, 22.—Le vieil humoriste Mark Twain (M. Clemens), qui, le 30 novembre dernier, entrant dans sa 74ème année, a perdu considérablement de sa gaité d'autant ; il porte sans cesse la main à son poulmon gauche, se plaignant d'une douleur persistante, et il parle de sa fin prochaine. Il est revenu hier des Bermudes où il avait passé plusieurs mois, dans l'intention de se guérir. Le délicieux climat de ce pays lui avait procuré un mieux sensible, mais le vieillard craint que l'hiver de New-York et de Redding, Conn.,

Qui est responsable de l'encombrement des tramways ? Telle est la question que M. le recorder Dupuis aura à résoudre.

La plainte est intentée par la ville contre la Montreal Street Railway, qui a, les 2 et 3 novembre dernier, laissé encombrer ses voitures des Boulevards St-Laurent et St-Denis.

La compagnie plaide qu'il lui est absolument impossible de contrôler cet encombrement, attendu qu'elle n'a pas assez de rues où circuler. Elle a prié la ville de lui accorder le droit de passage sur d'autres artères, mais cette demande est demeurée sans succès.

M. Chs. Archer, C. R., avocat de la défenderesse, a fait remarquer qu'en raison de la croissance rapide de la cité, pour éviter la congestion en certains endroits, il est urgent que de nouvelles routes soient ouvertes à la compagnie.

Le recorder Dupuis a pris la cause en délibéré.

CINQ MORTS TRAGIQUES

NEW-YORK, 22.—Cinq personnes ont été brûlées vives dans un incendie qui a détruit une maison de Sherwood Park, cet avant-midi. Toutes les victimes sont les mêmes de la famille Theo. Fredericks.

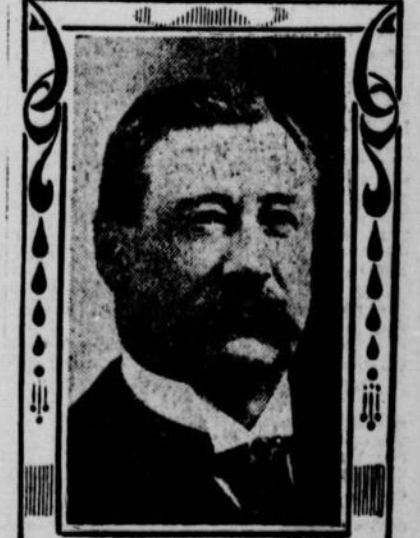
IL BLOQUAIT LE TRAMWAY

Pour avoir bloqué un tramway, avenue de l'Hôtel de Ville, le 9 décembre dernier, en laissant son automobile sur la voie, Achille Dérome a été condamné par le recorder à payer \$10 et les frais.

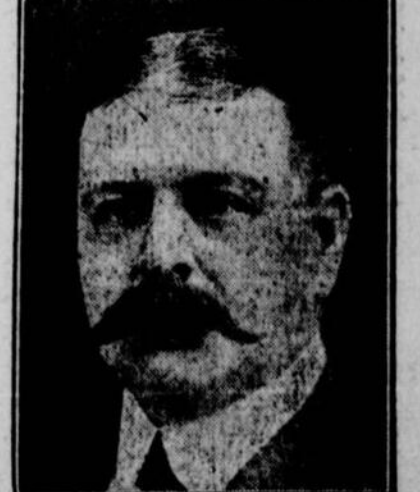
ASSOCIATION DE DOUANIERS

CEUX DU PORT DE MONTREAL
SE FORMENT EN UNION DE SE-
COURS MUTUELS.

Les employés de la douane de Montréal se sont formés, hier après-midi, en une association mutuelle de secours.



M. J. Z. CORBELL, président de l'Association des douaniers du port de Montréal.



M. A. E. GIROUX, vice-président de l'Association des douaniers du port de Montréal.

secours qui portera le nom " Association des douaniers du port de Montréal. L'assemblée présidée par (Suite à la 5ème page)

Le Collet Arcade
de R. J. Tooke
2 1/2 pcs de hauteur
Fait en quarts de point.
12 1/2 chacun.

L'Enthousiasme ininterrompu
avec lequel on s'est livré aux achats de Noël n'a aucunement diminué les splendides stocks de R. J. Tooke. Les assortiments sont encore complets et les valeurs sans égales à chacun de nos trois magasins. Nous avons d'excellents cadeaux pour hommes en fait de Foulards, Cravates, Vestons de fumées, Chemises, Gants, Mouchoirs, Robes de bain, Robes de chambre, Parapluies, etc.

R. J. Tooke,
177 rue St-Jacques.
493 rue Ste-Catherine Ouest.
473 rue Ste-Catherine Est.

CE SOIR LE COMBAT
TOMMY RAWSON ET BILLY ALLEN SE BATTRONT DURANT 15 RONDES AU VICTORIA. — JEFFRIES NE VEUT PAS DE "HABBEEN".



BERNIER, le fameux joueur de hockey de Kingston, qui jouera pour le Canadien de Montréal.

LA SAISON REGULIERE
LES PARTIES DE HOCKEY POUR LES CHAMPIONNATS COMMENCERONT DANS UN QUINZAIN. — TOUS LES CLUBS A L'OEUVRE.

A L'ARENA
L'équipe du "All Montreal" a deux pratiques aujourd'hui, l'une dans la matinée de 11 à midi, l'autre de 8 à 9 h. le soir.

FIDELITE A SON CLUB
Hierbe Jordan, le centre de l'équipe de Québec, jouera-t-il avec Renfrew? C'est plus que douteux, car Jordan a déclaré lundi qu'il ne se joindrait pas au Renfrew.

LES EQUIPES CANADIENNES ONT TRIOMPHE, MAIS LES SCORES N'ONT PAS ETE EXTRAORDINAIRES. — UNE PARTIE MAGNIFIQUE.

LA LIGUE DE LA VILLE
Tous les clubs de quilles de la ligue de la ville ont joué hier soir. Tous les clubs canadiens-français ont obtenu des succès. En voici les résultats :

Nous avons une lettre à l'adresse de
Jack Laviolette.

Rédacteur du Sport.

DANS L'EST

Mugger McGrath, l'étoile de Monmouth, se rend sans doute l'est. Il sera accompagné de son épouse. C'est un excellent co-équipier de Gregory, qui cette saison, jouera avec le club Renfrew.

L'équipe des Wanderers pour la première partie des séries de la National Association sera probablement constituée comme suit: Buts, Hearn et Point; arrières: cover point, Marshall; rover: Glass, centre, Russell et droite, Black.

John Gaudin, qui a été nommé capitaine, gardera fait merveille à son nouveau poste dans lequel il rendra certainement de grands services à son équipe.

L'OUVERTURE DU CLUB DE WESTMOUNT

Le club de Westmount remporte un succès sur les allées de ce club. Les équipes ont joué trois parties, toutes en cinq

Le Billard
Il est certain que la vieille ligue de billard senior décline depuis plusieurs années, et dans une partie accumulé un total de 668 points. Il a compté 190 points dans sa première partie simple, 270 dans sa seconde et 208 dans sa troisième. Ce score a été établi sur des allées de 60 pieds.

LA RENAISSANCE DE LA LIGUE SENIOR
Il est certain que la vieille ligue de billard senior décline depuis plusieurs années, et dans une partie accumulé un total de 668 points. Il a compté 190 points dans sa première partie simple, 270 dans sa seconde et 208 dans sa troisième. Ce score a été établi sur des allées de 60 pieds.

Le Lutte
Kendall City, 22-Zhyro, le lutteur polonais s'est engagé de tomber 2 fois dans l'heure, le docteur Rolier, dans une partie de 150 points. Surtout, cependant l'honneur de compter la plus forte série soit 97 points. Le score fut de 140 à 30.

L'Automobilisme
Plushine, 22-Pat Powers a été arrêté pour avoir fait 32 milles à l'heure dans la rue de cette ville. Powers, qui n'est pas un mécréant, a payé l'amende, il a ébloui le juge en sortant de sa poche un "roll" de billets verts qui se portaient bien.

Athlétisme
Eddie McCallister, secrétaire de la National Association, a, depuis son retour de New-York, fait des arrangements pour ouvrir le bureau qu'il a loué dans l'édifice du Bennett. Cette semaine on y installera le téléphone et sera un point central où les clubs de la Nationale pourront obtenir tous renseignements.



LA TOUR EIFFEL SURMONTANT LA GRANDE PYRAMIDE SUFFIRAIT A PEINE A MESURER LES VOLS DES AVIATEURS.
De nouveaux records de hauteur viennent d'être établis au camp de Châlons. Paulhan était engagé pour le Prix Lazare Weiller, où il s'agissait de dépasser l'altitude de 110 mètres atteinte par Wilbur Wright, au camp d'Auvours, le 18 décembre 1908. En 10 minutes, il s'est élevé à 380 mètres de hauteur. Un quart d'heure après, Latham essayait à son tour et atteignait 410 mètres. Le record officiel de la hauteur, détenu par le comte de Lambert avec 300 mètres, est ainsi battu. Il est certain qu'au cours de son voyage aérien de Paris, ce dernier s'est élevé beaucoup plus haut, mais aucun chiffre précis n'ayant pu être donné, la Commission de l'A. C. F. ne lui avait accordé que les 300 mètres qu'il a sièrement dépassés en franchissant la Tour Eiffel.

COURSES EN PATINS A VAUDREUIL STATION
Nos sportsmen ont organisé des grandes courses en patins qui auront lieu à Vaudreuil Station, jeudi, le 23 janvier prochain. Les programmes variés de 12 courses est à l'affiche et le comité d'organisation n'aura rien pour que ce tournoi soit un véritable succès. Plusieurs coureurs montréalais y prendront part, attendu que ce concours sera sanctionné par l'Association de Patins de Canada. Il y aura une grande mascarade et illumination le soir.

PROGRAMME
No 1-12 milles. (Garçons de 12 ans et au-dessus).
No 3-1 milles. (Pour membres du comité).
No 4-1 milles. (Garçons de 16 ans et au-dessus).
No 5-2 milles. (Ouvette).
No 6-1 milles. (Ouvette).
No 7-1 milles. (Avec obstacles).
No 8-2 milles. (Ouvette).
No 9-2 milles. (Ouvette).
No 10-1 milles. (A reculons).
No 11-1 milles. (A reculons).
No 12-1 milles. (A reculons).

COMITE D'ORGANISATION
Présidents honoraires: Gustave Boyer, M. P. Hornidas, M. P. M. P. A. Valois, Georges Rouquet, J. B. A. Vice-président: J. W. Léger, J. A. Brunelle.
Trésorier: Raoul Desjardins.
Secrétaires: Jean Caumont, Jean Valois.
Comité des courses: John Aquin, Victor Valois, Georges Rouquet, Athlète, Benner, Julien Charbonneau, Michel Aquin.

ECHOS DE JOLLETTE
Spécial à la Patrie
JOLLETTE, 22. — Tous les adhérents du séminaire de Jollette, à quelques cours qu'ils aient, ont été convoqués à la réunion de la soirée de jeudi, le 22, à la résidence au R. P. F. M. Robert, c.s.v., supérieur actuel du séminaire, afin qu'on puisse leur adresser tout ce qui se rapporte aux "Noces de Jollette", circulaires, comptes-rendus, invitations et programme.

NOUVELLE ORGANISATION
QUÉBEC, 22. La ligue urbaine et rurale a été formée presque entièrement, dimanche après-midi, au cours d'une réunion d'amateurs, dans la salle du club National, rue St-Jacques. La discussion fut longue, mais harmonieuse.

LE CLUB LORETTE AVAIT DÉLÉGUE M. E. Blondin, B. Courtois, G. Gagnon. Le National était représenté par MM. A. Martel, J. et Lucien Hardy. Le notaire Ed. Hamelin de Pont-Rouge, avait écrit au nom du club de cet endroit, pour accepter de faire partie de la nouvelle ligue. La nouvelle fut approuvée avec plaisir. M. Hamelin approuva les règlements qu'on lui a soumis.

LE CLUB DE SAINT-CASIMIR N'ÉTAIT PAS REPRÉSENTÉ À LA RÉUNION, MAIS NOS SOMMES À PEU PRÈS SÛRS DE SON ADHÉSION LA PLUS COMPLÈTE. L'ANTONIO DUC, qui n'est pas un inconnu, est dans l'affaire, a déjà laissé entendre bien clairement au promoteur de la ligue que l'idée est bonne, et que, dans la soirée, il sera cité plus haut. Nous conseillons fortement aux amateurs de Saint-Casimir de former leur équipe dès maintenant. Les autres clubs comptent encore sur eux.

VOICI LES NOMS DES OFFICIERS DE LA NOUVELLE LIGUE
Président honoraire — Sir Wilfrid Laurier.
Vice-président honoraire — Sir Louis-Philippe.
Président — M. A. J. J. Bussières, de Québec.
Vice-président — M. J. McPeak, de Pont-Rouge.
Secrétaire-trésorier — M. Chs. E. Martel, Jr.

LE SPORT DU PATIN
INAUGURATION D'UN PATINOIR AU NATIONAL A MAISONNEUVE — DES COURSES A VAUDREUIL.

LOUVERTURE OFFICIELLE
L'inauguration du patinoir de l'A. A. A. Nationale aura lieu dimanche soir, sous la présidence d'honneur du maire Michaud, de Maisonneuve. Une fanfare jouera toute la soirée. La direction du patinoir a invité tous les membres à assister à cette ouverture officielle, qui démontrera au public que les directeurs font leur gros possible pour mettre nos patineurs sur un pied d'égalité.

Il y a une soirée dramatique par les élèves du séminaire St-Joseph, pour le 2 janvier prochain. La comédie qui sera jouée a pour titre "Gavroche".
— Le comité des finances a fait rapport que la ville est en mesure de venir en aide aux incendiés de juin 1908, en leur faisant des prêts de 50 p. c. sur la valeur de leurs constructions et de leurs terrains, à même les fonds que la corporation a réalisés par la vente de ses débris émis à cette fin, avec un garant du gouvernement provincial.
Le conseil vient de fixer le tarif hivernal de péage des voitures sur les ponts de la corporation, à l'embouchure de la rivière St-Maurice, à 5 centimes pour les voitures des cultivateurs apportant des provisions, et à 10 centimes pour les voitures de promenade.

COURRIER DE VALLEYFIELD
(Spécial à la Patrie)
VALLEYFIELD, 22. — La froidure de température de jeudi et vendredi dernier a couvert la baie d'une légère couche de glace, ce qui a causé beaucoup de frustration et a obstrué temporairement les roues d'engrenage de nos différents pouvoirs hydrauliques. L'éclairage des rues n'a pas manqué, mais les citoyens se sont vu privés de lumière pendant une couple de mois.
— Les premiers patineurs de la saison ont fait leur apparition sur le canal vendredi dernier.
— Le laminoir de la fonderie Howard, qui vient de compléter un ordre de 600 poëles, vient de recevoir une autre commande pour une spécialité de poëles à fournaux que l'on désigne sous le nom de "Canadian Beauty".
De son côté la compagnie "Valleyfield Bronze & Aluminium" est obligée d'augmenter l'effectif de ses hommes. Ceci est d'un bon augure pour notre population ouvrière.

MORT SUBITE A IBERVILLE
(Spécial à la Patrie)
ST-JEAN, 22. — M. Sydney Farrar, d'Iberville, vient de mourir subitement, après quelques jours de maladie. Il a succombé à une inflammation intestinale. Le défunt était âgé d'environ 18 ans et fils de M. Georges Farrar, industriel et propriétaire des grandes fonderies d'Iberville, ainsi que maître du port.
A la famille éplorée nous offrons nos condoléances.

Dr. H. J. BRODEUR
SPECIALISTE DE PARIS
MALADIES DE LA PEAU, GOUT, GRAVÈLE ET ORGANES GÉNITO-URINAIRES.
Maladies de la Vessie et de la Prostate, Impuissance, Perte de Virilité, Neurasthénie, etc. Acné, Eczéma, Psoriasis, Démangeaisons, PITYRIASIS, Verrues, Moles, etc. par l'Électrolyse.
105 Avenue du Parc. Bell Tel. 208. 168-Jno.

HOTEL WINDSOR
GREEN CAFE
pour thés d'après-midi et soupers après le théâtre. Orchestre Raito se fait entendre. 237-180

LES ÉLÈGES DE PHILOSOPHE
Le séminaire de Jollette se fait faire un groupe photographique de leur classe au complet. Ce groupe est bien réussi, et fait honneur au talent de M. Arthur Alain, photographe-artiste de cette ville, qui en est l'auteur.

Le Dr Eugène St-Jacques, de Montréal, était de passage à Jollette, mardi dernier.

Jollette sera bientôt doté d'un club de raquettes, si les efforts de quelques jeunes gens de bonne volonté réussissent à réaliser leur projet. Les amusements d'hiver ont toujours fait défaut ici. Nous avons bien une patinoire, mais outre qu'elle ne suffit pas à la population toujours grandissante, plusieurs trouvent monotone de n'avoir qu'un seul divertissement pendant l'hiver. Les jeunes gens et les jeunes filles sont donc anxieux de voir réaliser ce projet qui romprait peut-être la monotonie qui règne en matresse à Jollette.

M. Edgar Fleury, payeur à la Banque Nationale, qui a souffert quelques jours d'une indisposition, est maintenant rétabli.

COURRIER DE TROIS-RIVIÈRES
(Spécial à la Patrie)
TROIS-RIVIÈRES, 22. — Dimanche dernier, Mgr Cloutier a répété, à la grand'messe de l'église St-Philippe, de cette ville, l'éloquent sermon sur la tempérance, qu'il avait donné à la Cathédrale, le dimanche précédent.

Le soir, M. l'abbé Cloutier donna une éloquent conférence sur l'alcoolisme, avec projections lumineuses dans l'église St-Philippe, devant un nombreux auditoire.

L'ingénieur de la "Roberts Filter Manufacturing Co.", chargé de l'installation des filtres que la corporation de Trois-Rivières a acheté pour filtrer l'eau de l'aqueduc de cette ville, a fait commencer, ce jour-ci, le déchargement des wagons de chemin de fer qui sont arrivés avec les tubes, qui sont au nombre de quatre, et mesurent chacun 25 pieds de longueur par 3 pieds de diamètre, et pèsent 24,000 livres chacun lorsqu'ils sont vides.

Jeudi soir, à 8 h. l'installation des filtres nouvellement élus de la cour No 885 de l'Ordre d'Industrie des Forestiers pour l'année 1910.

Des remerciements furent votés aux officiers sortant de charge. Le nouveau chef ranger, M. Réginald W. Louthood, et plusieurs membres de la cour adressèrent la parole et furent chaleureusement applaudis.

Mercredi, le 22 du courant, la Symphonie de Trois-Rivières, donnera un grand concert dans la salle d'Opéra de l'hôtel de ville.

TROIS-RIVIÈRES, 22. — On a

AMUSEMENTS
ACADEMIE
SON PERE
Une histoire marquante de la vie de famille.
Général et son orchestre
Matinées: Mercredi et Samedi à 11 h. 15.

FRANCAIS
Mat. tous les jours 10, 20, 30, 50c
YOUNG BUFFALO IN N. Y.
Semaine prochaine
Mats. Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi.
La Famosa Nouveauté Musicale

The TIME
The PLACE
and The GIRL
même production que celle qu'on a vue au Majestic et la saison dernière.
Pas d'augmentation de prix. 25-3

PRINCESS
La Compagnie d'Opéra
Comique de M. M. merstein dans
Demain soir: "MIGNON"
Vendredi soir: "La Fille de Mme Angot"

Semaine Prochaine — La Dernière
LUNDI ET VENDREDI SOIRS à 8 h. 15:
"LE PETIT DUC"
MARDI ET JEUDI SOIRS à 8 h. 15:
"CARMEN"
MERCREDI MATINÉE à 2 h. 30:
"LA FILLE DU TAMBOUR MAJOR"
MERCREDI SOIR à 8 h. 15:
"La Fille de Mme Angot"
SAMEDI MATINÉE à 2 h. 30:
"FAUST"
SAMEDI SOIR à 8 h. 15 précises:
"MIGNON"
PRIX: 25c à \$2.00 Mat. Merc. 25c à \$1.50

BENNETT'S
20th CENTURY LIMITED
15 à 25c en Mat tous les jours. Prix 15 à 75c les soirs et le mat. de 25c à 1.00
Phone Up 74

THEATRE NATIONAL
Matinée tous les jours.
LES DEUX ORPHELINES
Semaine Prochaine — LE GRAND SOIR
251-6

ATONOSCOPE
Ciné-Cathédrale et St-André
Vues Animées
MAGLOUP & MELVILLE
Troupe Japonaise (Acrobates)
Le Grand spectacle Comédie
PRIX POPULAIRES. 251-6

La Glace est Prête au
STADIUM
C'est Tout Dire!
245-Jno.

LES PETITES ANNONCES DE
"LA PATRIE" RAPPORTENT BEAUCOUP AUX ANNONCEURS.

EKERS' Bohemian LAGER
Ne remettez pas à la dernière minute pour commander ce qu'il vous en faut pour les fêtes — mais placez votre commande au plus tôt.
NATIONAL BREWERIES LIMITED.

UNE BONNE PAIRE DE PATINS
Un joueur de Hockey peut avoir tous les attributs physiques particuliers à ce genre d'athlètes, mais s'il n'a pas une bonne paire de patins ses moyens d'action se trouvent entravés.
Le "PATIN AUTOMOBILE" est le patin de hockey exclusif. Vous en avez entendu parler? Le patin dont le dessus est en aluminium et la lame en acier nickelé d'acier? C'est le plus léger et le plus fort aujourd'hui.
Nos autres patins tout en acier sont tout aussi parfaits dans leurs lignes respectives. Voyez à ce que les patins que vous achetez portent notre nom sur les lames.
Vous avez le "dernier mot" en fait de fabrication moderne de patins.
Arlington Bicycle Co.,
Art. Ross Co.,
McNeice & Orchard,
A. E. Brégent,
R. W. Kerr,
A. G. Spalding Bros.

CHRONIQUE OUVRIERE

Un jugement arbitraire.

Le Conseil privé, le plus haut tribunal de justice de la Grande-Bretagne, vient de décider que les unions ouvrières dans ce pays n'ont pas le droit d'imposer une cotisation à leurs membres pour payer une indemnité parlementaire aux députés qu'elles font élire.

Cet arrêté frappe d'incapacité le parti ouvrier qui ne peut compter que sur les unions ouvrières pour indemniser ses représentants au Parlement, la loi anglaise n'accordant pas d'indemnité aux députés.

Le parti ouvrier a aussitôt annoncé qu'il proposerait à la prochaine session du Parlement un projet de loi permettant aux unions ouvrières de faire des levées sur leurs membres pour payer un salaire aux parlementaires du travail.

Nous ne croyons pas que cette décision arbitraire du Conseil privé ait un effet bien avantageux pour les conservateurs aux prochaines élections. La majorité des unionistes se saignera volontairement un peu plus, et une partie des réfractaires au soutien du parti ouvrier auront honte de ne pas contribuer aux sacrifices de leurs camarades pour défendre une cause qui leur est commune.

De plus, l'action du Conseil privé pourrait bien hâter l'adoption du principe de l'indemnité parlementaire qui seul peut empêcher que les pauvres gens soient éloignés de la participation à l'administration du pays.

La ploutocratie anglaise aurait tort de croire que le jugement du Conseil privé donne un coup mortel à la démocratie. Au contraire, il servira, comme le vote de la Chambre des lords sur le budget, à lui indiquer le chemin de la victoire finale.

Le Conseil privé ne frappe pas souvent les unions ouvrières, mais quand il les atteint, c'est d'une façon brutale; seulement, comme il ne peut arracher à leurs membres le bulletin de vote, cette arme leur servira toujours à parer les mauvais coups du tribunal des lords, ainsi que cela est arrivé dans la question du Taff Vale, quand ce tribunal a voulu mettre l'argent des unions ouvrières à la discrétion des trusts.

Le comité électoral

Le comité électoral du parti ouvrier se réunira demain soir, à la salle des agents d'affaires, rue Saint-Dominique, à 7 h. 30 m.

Avis aux lambrisseurs de navire.

Il y aura vendredi soir réunion de la locale No. 413 des lambrisseurs de navire, à la salle des débardeurs, No. 201, rue des Commissaires. Les membres de l'ancienne union de cette profession sont cordialement invités.

Vote de condoléance.

Renouvellement de bureau.

L'union locale No 399 de la Fraternité des peintres, des décorateurs et similaires de l'Amérique, a voté par acclamation, sur proposition des adhérents Sainte-Marie et Garripy, une proposition offrant à la famille du regretté Thomas P. Fisher, vice-président-général de cette organisation, décédé le 12 du courant, ses plus douloureux compliments de condoléances.

Sur proposition des mêmes, il a été aussi résolu à l'unanimité que la charte de la locale serait drapée de noir durant trois mois.

Cette union aura sa réunion régulière, ce soir, à la salle Saint-Denis, No 1125, boulevard Saint-Laurent. Il sera procédé à cette réunion au renouvellement du bureau. La présence de tous les membres est en conséquence requise.

Toutes en faveur de M. Alney.

L'union des briqueteurs a résolu à l'unanimité d'appuyer la candidature de M. Joseph Alney aux fonctions de contrôleur.



LE "GIN CROIX ROUGE"

est décidément supérieur au "Gin importé," comme pureté, âge et qualité.

Prenez et offrez à vos amis cette boisson hygiénique préparée sous la surveillance officielle du gouvernement avec les meilleurs grains au monde—les grains canadiens—et le premier choix de baies de genièvre. Le Gin "Croix Rouge" représente une réserve de force et d'énergie précieuse pour tout homme actif et travailleur.

Chaque flacon de Gin Croix Rouge est revêtu du Timbre de Contrôle du Gouvernement.

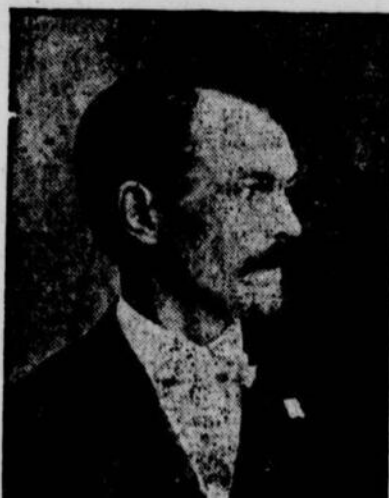
BOIVIN, WILSON & CIE, SEULS AGENTS

520, RUE ST-PAUL, MONTREAL



Une forte délégation

L'Union locale des briqueteurs a désigné quatre de ses plus éner-



M. DAVID GIROUX.

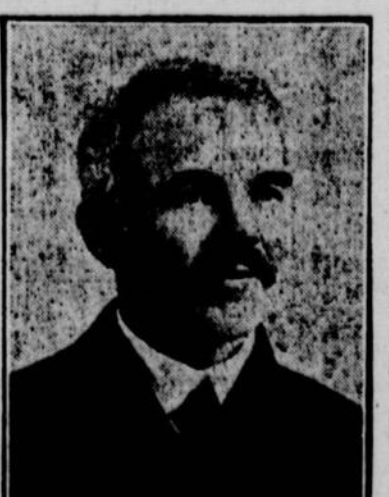
giques et de ses plus dévoués membres pour la représenter au congrès annuel de l'Union internationale des briqueteurs, qui se réunira le 10 janvier, à Boston, ce sont MM. Da-



M. J.-H. BERNIER



M. ELIE NADEAU. — Photo Albert Dumas, No 251, rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Guinet.



M. GEORGE HEARSLY. — Photo J. A. Dumas, No 460, rue Saint-Denis, angle Sherbrooke.

vid Giroux, J.-H. Bernier, Elie Nadeau et Geo. Hearsley.

On est d'opinion chez les briqueteurs que ce congrès sera le plus important depuis la fondation de cette organisation, il y a 47 ans.

Contre la candidature de l'échevin Leclair.

L'Union No 349 des peintres, à cause de griefs qui lui sont particuliers contre l'échevin Leclair, a résolu de combattre la candidature de celui-ci dans le quartier St-Jean-Baptiste, en dépit de la résolution prise par le Comité général d'appuyer cette candidature.

Toutefois, l'union reste affiliée au parti ouvrier.

Fin probable d'une grève.

Des pourparlers sont engagés entre les représentants de la Fédération américaine du travail, et ceux de plusieurs directions des compagnies de chemins de fer à l'ouest des Etats-Unis, impliqués dans la grève des aiguilleurs, en vue de mettre fin à ce conflit qui a complètement désorganisé le service de ces voies et rendu la circulation des convois très dangereuse. On espère en arriver à une entente d'ici à jeudi sur une proposition qui serait soumise au comité des gérants généraux dont le président est M. L.-G. Rown, de la compagnie du chemin de fer Monon.

Le bill Verville et les compagnies de navigation.

Les compagnies de navigation, comme la plupart des compagnies des autres industries d'ailleurs, s'opposent à l'adoption du projet de loi des huit heures de M. Verville.

À la rentrée des Chambres, après les vacances du jour de l'An, le comité chargé de l'étude de ce bill recevra des délégations de la part des compagnies de navigation exécutant des entreprises pour le compte du gouvernement qui expliqueront leur opposition. La plus forte attaque viendra de la compagnie Allan qui a l'entreprise du transport des mailles européennes et qui, par suite, se trouverait plus particulièrement affectée par le bill.

On appuie la candidature de M. Alney.

L'Union locale No 178 a renouvelé son bureau comme suit: J. - O. Gaumont, père, président; J. Remy, vice-président; P. Blanchandin, archiviste; A. Laguerre, secrétaire des finances; D. Déry, trésorier; L. Laforge, conducteur; F. Houde, gardien.

Vérificateurs des comptes: P. Blanchandin, A. Gaumont, fils, J. Remy.

Syndics: E. Briand, M. Dumont.

Cette locale a résolu d'appuyer la candidature de M. Joseph Alney, aux fonctions de contrôleur.

Mot de la fin:

Nous prions messieurs les conseillers législatifs de noter que sur plus de 20,000 propriétaires qui avaient droit de prendre part hier au referendum, moins de 3,000 ont daigné se déranger pour exprimer leur volonté. Qui donc des propriétaires ou des locataires manifestent plus d'intérêt aux affaires municipales?

J.-A. RODIER.

Réunions demain, 4me Jendi du mois.

Comité exécutif et d'organisation du C.M.T.M., Bourse du Travail.

— Conseil de Construction, Bourse du Travail.

— Section No 2 de la société amalgamée des mécaniciens, No 784, rue Sainte-Catherine.

— Conseil des ouvriers du Pacifique, Bourse du Travail.

— Comité des felds du C.M.T., Bourse du Travail.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

La Sorte Qui Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Dr. J. C. Williams*

Le seul Scotch assez bon pour vous est le "WHISKY AU GOUT MELLEUX."

Robertson's "PRIVATE STOCK" SCOTCH

John Robertson & Son, Ltd. - Dundee, Scot
Succursale à Montréal, 310 rue Notre-Dame O.

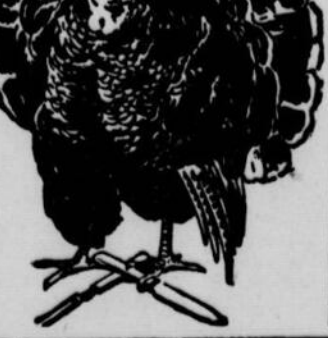
NE vous occupez pas des "sharks" qui vous sollicitent sur la rue et pour vos HABITS et PARDESSUS, allez à la seule maison recommandable de la rue St-Laurent

Crown Clothiers & Tailors

VETEMENTS DE L'UNION

Angle St-Laurent et Vitre, - Montréal.

VOLAILLES, GIBIER, ŒUFS FRAIS POUR NOEL



Volailles de choix nourries avec engrais spécial. — Gibier de toutes sortes, domestique et importé. — Œufs toujours recommandables. — Les commandes, grosses ou petites, seront acceptées avec plaisir pour être livrées immédiatement ou plus tard.

P. POULIN & CIE

39 Marché Bonsecours.

Tél. Main 1103-1104.

13-11-17-20-22-23



Votre Plancher

tenu continuellement en bonne condition par l'usage de notre fameux Poli à Plancher "BUTCHER." Essayez-le aujourd'hui. LES TAPISSIERS se servent tous avec succès du Coupeur à Papier "RIDGELY" L'idéal du perfectionnement.

ARTISTES ET AMATEURS

tous sont invités à venir voir notre nouvel assortiment de COULEURS, PINCEAUX ET ACCESSOIRES EN GENERAL.

McARTHUR & CO.

7 Square Phillips. - Tel. Bell Up 1 580.

LA VACANCE JUDICIAIRE

La vacance judiciaire de Noël est commencée, depuis hier, pour se terminer le 10 janvier prochain. D'ici à cette dernière date, nos tribunaux civils chômeront. Seules les cours de pratique siégeront.

A NOËL

Que ce soit comme ceci :

25 Dec. 1909.

Père Chéri :

Tous mes remerciements pour ce splendide piano que vous m'avez acheté chez Lindsay. Le son en est merveilleusement doux.

Votre fille aimante,

MARIE.

Ouvert le soir jusqu'à Noël.

C. W. LINDSAY LIMITED

BUREAU-CHEF—512 rue Ste-Catherine Ouest.
BUREAU DE L'EST—394 rue Ste-Catherine Est.
Aussi bureau à Brockville, — Ottawa, — Québec.

LE SUCRE Lorsque vous achetez vos provisions de Sucre Granulé, demandez le

Redpath

Le plus pur et le meilleur. Peut être acheté en paquets originaux, en barils d'environ 300 livres et en sacs de 100, 50 et 20 livres.

Manufacturé par
The CANADA SUGAR REFINING COMPANY, Limited
MONTREAL, QUE.

Donnez-lui une Epingle de Cravate, en Diamant

Il ne reste plus que quelques jours pour faire le choix de son cadeau du jour de l'an. Nous sommes certains qu'une de nos épingles de cravate en diamant aura le don de plaire. Vous n'avez pas à faire de grands déboursés puisque nos prix sont de \$7.00 jusqu'au montant que vous désirez dépenser.

Ouvert le Soir Jusqu'à Noël.

Henry Birks & Sons Limited

SQUARE PHILLIPS

BLATZ
THE
FINEST
BEER
EVER
BREWED
Walter R. Wenham
& SONS
Distributeurs, Montreal.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

LE PONT AYLMER SERAIT REM.

PLACE—RECLAMATION DE MME A. OUELLETTE—AU CONSEIL DE SHERBROOKE.

(Spécial à La Patrie)

SHERBROOKE, 22.—La requête soumise au conseil de ville par les contribuables du quartier Est et demandant l'enlèvement du pont Aylmer actuel, pour être remplacé par une nouvelle construction plus en rapport avec l'importance du trafic qui se fait de plus en plus considérable dans cette partie de la ville, a été reçue favorablement par les édiles qui se prononcèrent unanimes en faveur du projet. Les échevins Désautels, le porteur de la requête, McManis, Denault, Olivier, Thompson, Landolt et Ledoux, appuyèrent surtout fortement la demande tout à fait à propos du quartier Est et en assurèrent le succès définitif, par des remarques sèches.

En conséquence, on adopta sur-le-champ, une résolution autorisant le comité de la voirie à s'assurer des services d'un ingénieur qui devra étudier l'ensemble du projet et soumettre son rapport sous le plus court délai.

Une fois enlevé de sa location présente, le pont Aylmer serait transporté à la traversée de Magog, rue Liverpool, pour y être jeté à l'endroit de la présente passerelle en démolition. Le contrat accordé à la MacKinnon, Holmes & Co., pour la construction d'un nouveau pont projeté sur la rivière Magog, n'ayant pas encore été signé, on a été donné de retarder le commencement de ce contrat jusqu'à ce que la question actuellement en voie de règlement ait été définitivement réglée.

—A la séance régulière du Conseil de Ville, lundi soir, il a été donné communication d'une lettre de la part de Mre. Emile Rioux, réclamant pour sa cliente, Mme A. Ouellette, la somme de \$500 pour dommages présumés subis par suite d'une chute sur un trottoir glissant et dangereux. Référé au comité de la voirie et au procureur de la Cité.

Sur estimé fourni par le secrétaire-trésorier, le conseil décida l'appropriation d'une somme de \$26,638.75 à être répartie entre les différents comités, pour fins de règlement de comptes, comme suit: pour dépenses encourues, pour travaux de construction du pont Magog, \$17,561.75; Appropriation additionnelle, par le département de l'eau, \$6,000; enfin, pour règlement des comptes soustraites par les différents comités, \$3,077.

Sur motion de l'échevin Ledoux, il fut décidé d'ajourner à la prochaine séance, la discussion du rapport soumis par le comité de contrôle relativement à certains amendements proposés aux règlements de l'éclairage.

Puis, l'assemblée fut ajournée à lundi prochain, 27 du courant, où l'on décidera du sort du Bureau de Contrôle, comité dont le premier terme finira avec la présente année.

REFERENDUM

(Suite de la 1ère page)

QUARTIER ST-GEORGES
1—67-12, rue St-Antoine... 6 36
2—473, rue Ste-Catherine Ouest... 5 31
3—50, rue des Conseillers... 2 38
4—103, rue McTavish... 1 46

Totaux... 14 171
QUARTIER STE-ANNE
1—Marché à l'oin... 10 25
2—67, rue Young... 11 14
3—Station de police No 9... 9 23
4—103, rue Porfair... 7 24

Totaux... 49 92
QUARTIER ST-JOSEPH
1—32, rue Chabouze... 14 35
2—302, rue des Seigneurs... 29 15
3—1143, rue St-Jacques... 33 19

Totaux... 66 59
QUARTIER ST-LAURENT
1—102, rue Chenneville... 15 25
2—77, rue Ste-Catherine Ouest... 13 26
3—243, rue Sherbrooke Ouest... 5 39
4—836, Boul. St-Laurent... 12 39

Totaux... 42 129
QUARTIER ST-LOUIS
1—247, Avenue de l'Hôtel de Ville... 12 10
2—113, rue Ste-Catherine

Quest... 18 8
3—151, rue St-Antoine... 18 4
4—705, Boul. St-Laurent... 25 24
5—975, Boul. St-Laurent... 11 13

Totaux... 94 63

QUARTIER ST-JACQUES
1—483, rue Lagache... 29 17
2—207, rue Berli... 21 19

Totaux... 52 36
QUARTIER LAFONTAINE
1—380, rue Amherst... 31 13
2—Station de police No 3... 23 10
3—379, rue Ontario Est... 41 22
4—571, rue Berli... 34 18

Totaux... 132 63
QUARTIER PAPINEAU
1—Station de police No... 19 15
2—194, rue Maisonneuve... 31 17
3—298, Avenue Delorimier... 20 12
4—446, rue Maisonneuve... 34 15

Totaux... 104 59
QUARTIER STE-MARIE
1—1337, rue Notre-Dame... 22 8
2—221, rue Poupard... 31 14
3—Station de police No... 40 6
4—243, rue Masson... 8 7

Totaux... 101 35
QUARTIER HOCHÉLAGA
1—1720, rue Ste-Catherine, Est... 28 18
2—2083, rue Ste-Catherine, Est... 24 18
3—125, rue Hogan... 24 8

Totaux... 76 44
QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE
1—1394, Boul. St-Laurent... 31 15
2—1396, rue Cadieux... 36 9
3—706, rue Sanguinet... 25 10
4—1027, rue Berli... 18 7

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-DENIS
1—730, rue Gifford... 32 5
2—1420, rue St-Denis... 14 10
3—304, rue Chamond... 41 10
4—308, rue Cardinal... 40 2
5—590, rue Huntley... 47 10
6—1638, rue Dufferin... 18 7
7—2553, rue St-Hubert... 25 5
8—2610, rue Labelle... 20 1
9—2300, rue Labelle... 25 3

Totaux... 272 58
QUARTIER DUVERNAY
1—395, rue St-André... 40 19
2—Station de police, No 14... 34 14
3—586, parc Lafontaine... 29 11

Totaux... 103 44
QUARTIER ST-HENRI
1—30, rue Rose de Lima... 32 13
2—103, rue St-Philippe... 32 6
3—1942, rue St-Jacques... 32 2
4—2366, rue Notre-Dame Ouest... 20 0

Totaux... 116 21
QUARTIER ST-GABRIEL
1—700, rue du Grand-Tronc... 61 13
2—382, rue Hibernia... 17 23
3—354, rue Charlevoix... 6 27
4—464, rue Bourgeois... 29 9

Totaux... 113 72
QUARTIER STE-CUNEGONDE
1—Station de police No 16... 68 14
2—Station de police, No 19... 36 7
3—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

Totaux... 110 41
QUARTIER ST-JEAN-BTE
1—Station de police No 18... 26 19

LA CAMPAGNE EN ANGLETERRE

SE POURSUIT DE PLUS EN PLUS VIVE—LE ROI MECONTENT—QUE FERONT LES OUVRIERS?

LONDRES, 22.—La campagne électorale est poussée avec une extrême vigueur, et les chefs se multiplient pour arriver à couvrir, si possible, tout le champ de bataille. On peut se faire une idée de la lutte quand on saura que le premier ministre a parlé quatre fois et Lloyd George cinq fois, dans la journée d'hier; les autres ministres en ont fait presque autant.

Parlant hier à Liverpool, M. Asquith a déclaré, en réponse à Lord Cawdor, que la marine anglaise actuelle était en état non seulement cette année, mais pour plusieurs années à venir, de maintenir la suprématie de l'Angleterre sur les mers et serait aussi, au besoin, de taille à protéger nos côtes, notre commerce, et l'invulnérabilité de l'empire.

Le premier ministre a défendu le libre-échange en faisant remarquer que c'est en Angleterre que les heures de travail sont plus courtes, les salaires plus élevés et le coût de la vie le moins cher; et que le nombre des sans-travail est moins nombreux que dans aucun pays protectionniste. Il a déclaré que l'exportation considérable du capital est la preuve la plus péremptoire que l'industrie, loin de périr, est de plus en plus prospère. Après avoir parlé avec sarcasme de la Chambre des Lords, le premier ministre termine en assurant son auditoire qu'il avait la plus grande confiance dans l'issue favorable de la lutte qui se poursuit.

Lloyd-George, dont le budget a été rejeté par la Chambre Haute, se venge tant qu'il peut, en soulignant la vindicte publique contre cette "chambre des terreur" comme il l'appelle.

Lord Cawdor n'a pas eu le même succès que les ministériels à Rochdale. La foule a interrompu si souvent qu'il a dû faire appel au "fait-play". D'autre part Lord Carson, a été reçu avec enthousiasme à Burnley, où il était allé répondre à Churchill.

LE ROI N'EST PAS CONTENT

Il paraît que le Roi n'est pas satisfait de ce que son nom ait été mêlé au conflit actuel, particulièrement à l'Assemblée de Newcastle, hier, alors que Arthur Henderson, président du parti ouvrier a fait allusion au discours du Roi, proleptique au parlement, citant le passage suivant: "Je regrette que notre provision de ressources nécessaires n'ait pas été suffisante," et ajoutant que cela prouvait que quelqu'un, en plus des libéraux et des ouvriers, regretterait la perte du budget.

IMPOT SUR LE BOIS DE PULPE

Des journaux ont jeté les hauts cris à la nouvelle que le bois de pulpe, dont une grande partie était importée du Canada, serait taxé. Dans une lettre publiée hier M. Chamberlain dit qu'il n'est pas autorisé à parler au nom du parti sur cette question, mais qu'il suppose que le bois de pulpe entrerait dans la catégorie des "matières brutes".

LES DEPTES OUVRIERS

L'aspect de la lutte électorale pourrait bien être changé par le jugement rendu aujourd'hui par les Lords de Loi ayant à leur tête Lord Shaw, un ancien ministre radical, et d'après lequel les unions ouvrières ne peuvent pas exiger de contributions de leurs membres pour des fins de représentation parlementaire.

Jusqu'ici deux millions de membres des Unions ouvrières avaient été forcés par ces unions de contribuer au salaire de quarante-sept membres au Parlement ainsi qu'au fonds de campagne électorale pour les 80 candidats ouvriers qui sont actuellement sur les rangs.

TRIBUNE LIBRE

Le cas de M. Giguère

Monsieur le rédacteur,

Ayant été accusé injustement dans le rapport du Commissaire Royal, je vous demanderais la permission de relever quelques-unes de ces accusations dans les colonnes de votre journal.

Monsieur le Commissaire m'accuse, de journaliste que j'étais, d'être devenu contracteur pour la circonstance. Est-ce un crime pour un journaliste de vouloir améliorer sa position?

Il est faux que je sois devenu contracteur pour la circonstance. Je suis contracteur depuis 1906, et j'ai bon espoir de l'être encore pendant plusieurs années.

Il est également faux que j'aie été favorisé par l'échevin Larivière. Je n'ai obtenu des contrats sous l'administration Larivière que lorsque j'étais le plus bas soumissionnaire. J'ai eu autant d'ouvrage, cet été, sous l'administration Giguère, que j'en avais eu par le passé.

Tant qu'à l'emploi de la vieille brique, Monsieur le Commissaire et le public peuvent constater par les affidavits de M. Howard, ingénieur en chef du département des canaux, qui sont reproduits plus bas, que ces massives ont permis à tous les contracteurs de se servir également de la bonne brique qu'ils trouvaient parmi la vieille. Monsieur Mardie Martin, qui est si dévoué pour les Canadiens-Français, n'attache pas Léon Giguère, lorsque Messieurs Rexford, Bishop et M. Dineen, employaient eux aussi de la vieille brique. En représentant les faits sous leur vrai jour et en disant la vérité, l'accusation contre Giguère n'aurait rien valu.

En 1906, après avoir acquis de l'expérience dans la construction des canaux, j'ai eu l'ambition de devenir contracteur. Je n'avais alors que des dettes. Philias Larivière fut assez charitable pour m'endosser, sans qu'il me fût possible de lui donner aucune garantie, il s'exposait à perdre et je n'eus pas réussi.

L'année suivante, voulant entreprendre davantage, je formai une compagnie avec Philias Larivière, ce dernier fournissant son crédit et moi mon expérience.

Je répète que jamais nous n'avons eu de contrat, sans être les plus bas soumissionnaires.

Aux yeux de M. le Juge, l'acte de M. Philias Larivière est un crime. J'emprunte l'expression de M. le Commissaire, et je dis que son rapport est plus microbolent que ma compagnie.

Quelqu'un avait du fiel dans le cœur, et la Commission Royale lui a permis d'en disposer d'une partie. J'ai la confiance et le respect de tous les bons citoyens de St-Vincent. Je regretterais que le rapport, aussi bien que les insinuations malhonnêtes, fussent de nature à me diminuer dans l'opinion publique. Croyez-moi, Monsieur le rédacteur, Votre très oblige,

L. GIGUÈRE

Voici le rapport de l'inspecteur des canaux, M. A. Rochon :

Montréal, 27 nov. 1909.

M. S. Howard, sous-inspecteur de la Cité, Montréal.

Monsieur,

Conformément à votre demande au sujet des vieilles briques employées dans la construction de certains canaux d'égoûts, etc., j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant :

A ma connaissance personnelle, comme inspecteur en chef des canaux d'égoûts, des égoûts ont été construits dans les rues suivantes pour remplacer des vieux canaux d'égoûts :

Rue Cherrier, entre Amherst et St-Denis. (Laporte, entrepreneur).

Rue Ste-Catherine, entre Delorimier et Papineau. (Leclair et McDonald, entrepreneurs).

Rue DeMontigny, entre Delorimier et Amherst. (Giguère et Cie, entrepreneurs).

Rue Sherbrooke, entre Beaudry et St-Denis. (Dineen), entrepreneur.

St-Hubert, au Nord de Bélanger. (Rexford et Bishop, entrepreneurs).

Dans la construction du nouvel égoût dans ladite partie des rues Cherrier, DeMontigny et Sherbrooke, les entrepreneurs ont employé, à ma connaissance, une petite quantité de vieilles briques saines provenant du vieux égoût qui se trouvait dans ces rues au moment de la construction des égoûts en question.

Depuis l'an dernier, sur les ordres de M. S. Howard, sous-inspecteur de la Cité, aucune vieilles briques ont été employées dans la construction des canaux d'égoûts.

A ma connaissance, tous les entrepreneurs ont été traités sur le même pied d'égalité.

Votre dévoué serviteur.

(Signé) A. ROCHON, Insp. des canaux.

Assermenté devant moi à Montréal, ce 1er décembre 1909.

(Signé) J. HAMILTON FERNS, J. P. pour le district de Montréal.

Voici le résumé du rapport adressé à M. Howard, par M. Howard :

Montréal, 16 nov. 1909.

J. R. Barlow, Ecr., Ingénieur de la ville.

Monsieur,

Au sujet de la nomination d'un comité spécial, faite par le Conseil, à sa séance du 22 octobre, 1909, pour prendre connaissance de certaines accusations, je dois vous répondre, aux questions, 1, 3 et 4.

Et M. Howard énumère les cas où de la brève de vieux égoûts a été accordée gratuitement à des entrepreneurs, entre autres MM. Leclaire & McDonald, en 1905; L. Giguère, en 1908 et 1909; l'entrepreneur Dineen, l'entrepreneur Bishop Co., du consentement de l'inspecteur de la ville.

Et M. Howard continue :

3.—Les entrepreneurs, L. Giguère et Cie, n'ont jamais été favorisés que n'importe quels autres entrepreneurs, et, de fait, aucune faveur ne sont accordées soit dans l'exécution des travaux.

4.—Aucun contrat n'a été accordé à L. Giguère et Cie, à moins qu'ils n'aient été les plus bas soumissionnaires; et ce fut le cas pour les égoûts.

Bien à vous.

(Signé) STUART HOWARD, Assistant Ingénieur de la ville.

(Assermenté devant moi à Montréal, le 23 Nov. 1909).

(Signé) J. HAMILTON FERNS, Juge de paix pour le District de Montréal.

LE CAPITAINE L. A. DEMERS

On lit dans le "Soleil" :

"La récente enquête sur l'accident de l'"Empress of Ireland" a en, de l'avis de tous, pour résultat accessoire, mais très notable de mettre en relief la très grande et très remarquable compétence du capitaine L. A. Demers, agissant comme commissaire-enquêteur des sinistres maritimes.

Tous les hommes de métier sont unanimes à rendre hommage au capitaine Demers, pour la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions.

"Ce sont de très délicates fonctions qui requièrent non seulement un très grand sens de justice, en même temps qu'une compétence technique très sérieuse, mais encore une somme considérable de tact et de diplomatie.

"Sous tous ces rapports, le capitaine Demers, de l'avis unanime, a donné satisfaction absolue.

"De sa compétence, les certificats qu'il détiend et notamment celui du "British Board of Trade" en font foi, et les témoignages de tous ceux qui ont eu affaire à lui en sa qualité de commissaire enquêteur. Attestent unanimement de ses autres qualités.

Nous estimons que le capitaine Demers a fait ses preuves et que le gouvernement ne saurait mieux faire que de conférer définitivement le titre et l'autorité de commissaire des sinistres à M. L. A. Demers qui en exerce titulairement et de façon si satisfaisante les fonctions.

Pour les Maux de Tête

causés par l'estomac malade, l'irritabilité de la bile, l'inactivité des intestins, l'épuisement nerveux ou le surmenage, le remède le plus sûr et le meilleur, ce sont les

PILULES BEECHAM

En vente partout. En boîtes de 25 cents

Les Pianos 'WILLIS'

Pour le temps des Fêtes

Sont fabriqués dans nos propres ateliers, et chaque détail dans leur construction reçoit toute l'attention voulue d'ouvriers expérimentés; ceci, avec les meilleurs matériaux qui se puissent obtenir, signifie un piano ou un piano automatique d'une qualité durable.

Nous invitons cordialement les musiciens et autres à venir visiter notre magnifique étalage de pianos Knabe, Willis, Newcombe, orgues et pianos Dominion, pianos automatiques Willis, autopianos, pianos automatiques Sohmer et Farrand Cicilian, etc., etc. Nous échangeons aussi les vieux instruments de toute marque, et nous accordons des termes faciles de paiement.

WILLIS & CO. LIMITED.

600 Rue Ste-Catherine Ouest

Ouvert tous les soirs durant le mois de Décembre.

E. & C. Ste. Marie

600 RUE STE-CATHERINE ET AMHERST, MONTREAL.

CADEAUX DE NOEL

Votre trouvera dans notre immense assortiment, tout ce qu'il faut pour choisir vos CADEAUX DE NOEL

Nous possédons un choix des plus complet en cravates, gilets et articles de cou de fantaisie et de manchettes en vision, mouton de Perse, renard, lièvre et de toutes sortes de fourrures à la dernière mode.

Manteaux en Mouton de Perse

dans les nouveaux modèles longs, ainsi que dans les modèles de 24 à 32 pouces aux prix les plus populaires de

\$100.00 à \$150.00

Voici aussi notre splendide assortiment de

Fourrures pour Enfants

Dans lequel vous trouverez des articles qui feront des cadeaux qui plairont certainement tout en étant utiles.

Sur demande, toute personne solvable pourra obtenir du crédit.

Cadeaux de Musique pour Noel

Tout ce qu'il y a en fait de musique, depuis une feuille de musique à 5c jusqu'à un piano à queue de \$5,000 peut être acheté de

La CIE. D. P. INOS LEACH, Limitée

UX MAGASINS:

560 Rue Ste-Catherine Ouest (Près Drummond)

Aussi 488 Rue Ste-Catherine Est (Vers les rues St-André et St-Thomé)

Dans la collection suivante de pianos ceux qui ont l'intention d'acheter trouveront collectionner un instrument qui leur conviendra quant au prix et aux conditions :

PIANOS DROITS CHOPIN	Payables \$10 comptant et \$1 par mois, 3 ans sans intérêt.	9315
PIANOS DROITS SCHUMANN	Payables \$10 comptant et \$1 par mois, 3 ans sans intérêt.	9306
PIANOS DROITS MILTON, NEW-YORK	Payable \$100 comptant et \$1 par mois, 3 ans sans intérêt.	9325
PIANOS BELL	Payables \$10 comptant et \$1 par mois, 3 ans sans intérêt.	9335
NOUVEAUX PIANOS DROITS LEACH AMELIORES (faits à Toronto)	Payables \$10 comptant et \$1 par mois, 3 ans sans intérêt.	9318
PIANOS DROITS GOURLEY TORONTO. Depuis	Payables \$25 comptant et \$10 par mois.	9406
PIANOS DROITS ET A QUEUE KRANTZ & BACH, DE NEW-YORK, depuis	Payables \$50 comptant et \$10 par mois.	9304
PIANOS AUTOMATIQUES LEACH ANGLOIS	Payables \$25 comptant et \$20 par mois.	9350

Envisagez votre choix maintenant, la livraison sera faite au temps qui vous conviendra.

LES DIX MAGASINS SONT OUVERTS TOUT LES SOIRS JUSQU'AU 31 DECEMBRE

Il est Insensé de négliger un Rhume

Toute personne douée de jugement ou d'expérience sait qu'un rhume est toujours désagréable généralement douloureux et fréquemment dangereux. Le plus grand danger menace ceux qui le redoutent le moins—car le rhume s'implante plus fermement avant qu'on n'ait encore rien fait pour le guérir.

SIROP MATHIEU

(De Goudron et d'Huile de Foie de Morue)

est inestimable. Il enlève le rhume, fait cesser la toux, et commence à refaire la santé d'une manière qui rend improbable les rhumes subséquents. Toute personne, affaiblie par les rhumes deviendrait plus forte en prenant le SIROP MATHIEU, ET UN RHUME NE PEUT RESISTER A SA MERVEILLEUSE PUISSANCE CURATIVE.

Le principal danger se trouve dans le fait de retarder à en faire usage. Lorsque le rhume est accompagné de fièvre, pour diminuer la température et chasser le mal de tête et les douleurs, prenez les

POUDRES NERVINES MATHIEU

Elles sont absolument inoffensives et agissent immédiatement.

La CIE J. L. MATHIEU, Propriétaires, SHERBROOKE, QUE.

L. Chaput Fils & Cie, Dépositaires en gros, Montréal.

321 Suggestions de REA pour les Bas de Noel

Pour la Mère

L'amour d'une mère ne peut être payé. On peut seulement en comprendre la valeur.

Blouses, plusieurs sortes, 69c à \$2.98
Nappes de table en toile, \$1.25 à \$5.00
Serviettes de table, la douzaine, \$1.25 à \$2.00
Napperons à cabaret, 15c à \$5.00
Tabliers à couture, 25c à \$2.50
Jabots, collets en chiffon et chaînes, doublées en or, 60c à \$3.50
Chaînes en or solide, \$1.98 à \$8.00
Services à thé, en sterling en plaqués, \$1.95 à \$68.00
Mouchoirs en toile, 4c à 50c
Boîte de ruche, 9c à 50c
Jupons en soie, \$3.75 à \$7.00
Peignoirs en flanelle, 57c à \$1.55
Manteaux en fourrure, \$25.00 à \$250.00
Boîte à ouvrage, 60c à \$3.00
Pantoufles, 25c à \$1.18
Bas de cachemire, 21c à 75c
Sacs à emplettes, en soie, \$1.10 à \$7.50
Gants de chevreau, 69c à \$1.95
Gants doublés, 90c à \$4.50
Robes de bain en édredon, \$1.25 à \$7.25
Couvre-pieds blancs, 80c à \$1.00
Couvertures, \$2.00 à \$10.00
Confortables, \$1.65 à \$30.00
Robes de chambre en flanelle, 11c à \$1.85
Châles, 69c à \$1.50
Boîtes à mouchoirs et à gants, 15c à \$1.50
Pièces de centre 25c à \$10.00
Dessus de bureau et toilettes d'roilliers, 25c à \$8.00
Dessus de table japonais, 25c à \$7.50
Porte-monnaie, 50c à \$7.00
Sacoche à main, 59c à \$18.00
Blouses, plusieurs sortes, 69c à \$2.98

Pour les Garçonnetts

Du plaisir en abondance — voilà l'idée. Ces jouets y contribueront.

Banques, 5c à \$1.25
Trains en acier, 39c à \$3.50
Brouettes, 50c à \$1.25
Montres avec chaînes, \$1.09
Trains mécaniques, 25c à \$5.00
Jouets mécaniques, 20c à \$11
Engins à vapeur, 49c à \$6.50
Lanternes magiques, \$1.49
Soldats de plomb, 25c à \$2.50
Théâtres, 30c à \$1.65
Tambours, 30c à \$2.25
Voitures, 98c à \$3.50
Automobiles mues par les pieds, \$5.75 à \$12.00
Chevaux bergants, 75c à \$11.00
Coffres d'outils, 29c à \$2.50
Jeux en cartons, 5c à \$1.25
Kaleidoscopes, 5c à \$2.50
Jouets en fer, 9c à \$3.50
Ardoises à dessin, 1c à 15c
Iliques, 11c à \$1.35
Poupées, 5c à 25c
Animaux en laine, 15c à \$3.50
Cours, 5c à \$1.15
Blocs à construire, 19c à \$1.50
Poupées, 5c à \$1.25
Costumes indiens, \$2.10
Fusils à air, 48c à \$1.50
Pistolet Vacuum, 35c à 95c
Pompes à incendie, 25c à \$3.50

Pour la Fillette

Rien ne peut être trop bon. — Mais voici des suggestions.

Poupées non habillées, 35c à \$7.50
Poupées articulées et habillées, 25c à \$6.50
Maisons de poupée, \$3.50
Maisons de poupée, mobiliées, 35c à 95c
Animaux en fourrure, \$1.00 à \$3.10
Valises-jouets, 60c à \$1.65
Papier d'enfant, \$6.95
Tableaux noirs, 70c à \$2.55
Pianos, \$1.15 à \$1.75
Services de vaisselle en porcelaine, 25c à \$2.25
Mouchoirs, 1c à 20c
Parures, 65c à \$4.00
Parures en fourrure de toutes sortes, \$2.65 à \$12.00
Manteaux d'hiver, \$2.55 à \$15
Carrés faits au crochet, 25c à \$10.00
Hochets, 5c à 50c
Petits écrins à bijoux, 95c à \$4.50
Carrosses de poupée, 49c à \$3.50
Livres d'images, 3c à 25c
Peintures d'aquarelle, 10c à \$1.50
Téléphones tuteurs, 29c à \$1.50
Bureaux blancs, 89c à \$5.50
Trains, 69c à \$3.50
Balançoires, 69c à \$3.25
Hochets en sterling, 75c à \$2.00
Peignes fantaisie, 25c à \$8.00
Tasses et soucoupes "Brownie", 20c à \$2.50
Assiettes à thé "Brownie", 20c à \$2.50
Pots "Brownie", 25c à \$2.50
Manteaux de laine, 15c à 50c

Pour le Grand Frère

— Et les autres "Frères".

Chausse-pieds en argent sterling, patrons de violette 50c
Boîtes à savon, blafreux à barbe, 25c à \$1.25
Horloges de pupitre, \$1.98 à \$15.75
Horloges pour fumeurs, \$4.97
Rea's Wonder.
Sweaters, \$1.00 à \$4.50
Patins à glace, 39c à \$5.00
Vestons de chasse, \$4.00 à \$11
Pantalons de chasse, \$2.25 à \$3
Fusils, \$6.00 en montant.
Révolvers, \$1.50 à \$7.50
Cendriers, 28c à \$3.50
Bottes à allumettes, en argent sterling, \$1.25
Agrafes de cravates, plaquées en or, 25c
Gants, 89c à \$5.75
Cravates en argent sterling, 25c
Pendants de montre en ruban avec broche.
Epingles de cravate en sterling, 25c
Anneaux de manchettes, doublés en or, 68c à \$3.50
Boutons de chemise, unis et fantaisie, 25c à \$2.00 le set.
Boîtes à allumettes, fini gun metal, 75c
Livres, d'adresses, reliés, en cuir, 15c à 50c
Gants de boxe, \$2.95 à \$3.00
Jeux de poker, \$5.00 à \$7.50
Cartes à jouer, 15c à 50c
Mallets à complète, \$2.10 à \$13
Boutons de manchettes, en or solide, \$5.25, \$5.50
Cravates, 25c à \$1.50
Mouchoirs 5c à 75c
Pyjamas, \$1.50 à \$2.25
Paletots, \$5.50 à \$25.00

Pour la Grande Sœur

Votre sœur ou celle d'un autre.

Mouchoirs, en toile, 1c à \$5.75
Collets droits, 5c à 50c
Echarpes en crêpe de Chine, \$1.45 à \$7.50
Echarpes pour soirée, (brochées), \$2.75
Collets droits en dentelle, 15c à \$15.00
Boas, \$3.50 à \$4.00
Services de toilette, en sterling ou plaqués, \$10 à \$45
Colliers plaqués en or, pendants en pierres de couleur, \$1.50 à \$5.00
Epingles de collet ou de manchettes, 9c à \$5.00
Étoles en fourrure, \$1.80 à \$167
Manchons en fourrure, \$1.80 à \$75.00
Mouchoirs en dentelle, 53c à \$9.00
Médallions en or solide, \$4.00
Bagues en or solide, \$1.25 à \$15.00
Montres, \$1.98 à \$35.00
Gants doublés en fourrure, 90c à \$4.50
Cabinets à musique, \$1 à \$20
Bottes à gants, laquées, 35c à \$1.50
Rechauds en nickel, \$5.50 à \$15.00
Ceintures élastiques, 25c à \$2.75
Sacoche Opera, \$1.10 à \$6.50
Rouleaux à musique, 50c à \$1.00
Patrons de blous en châles de laine, \$1.55
Services de manœuvre, en boîtes fantaisie, ou unies, \$3.25 à \$15.00
Services de toilette, \$3.25 à \$31.50
Papiers à chiffons, fantaisie, 58c à \$3.25
Gants de chevreau, 65c à \$1.95
Bas en soie, \$1.00 à \$4.50
Plateaux à peigne et brosse, 75c
Porte-épingles à chapeaux japonais, 69c à \$30.00
Écrivoires, \$2.70 à \$9.00
Plateaux à épingles, 25c à 99c
Bas en cachemire, 21c à 75c
Blouses en soie, toile ou dentelle, \$1.98 à \$3.00
Peignoirs, 57c à \$1.50
Robes de bain, en édredon, \$4.25 à \$7.25

Pour le Mari

Cadeaux Agréables et Confortables.

Jarres à tabac, \$1.25
"Rail Plates" Dalton, 35c
Pots à bière, 49c à \$3.95
Porte-allumettes, 79c
Foulards, 15c à \$3.50
Robes de chambre, \$4.50 à \$11.50
Bretelles, en boîtes, 25c à \$2.00
Imperméables, \$6.00 à \$18.00
Vestons d'intérieur, \$6.00 à \$10.00
Livres d'adresses, reliés en cuir, 15c à 50c
Calépins pour 1910, 10c à \$1.75
Sous-mains, coins en cuir, 75c à \$15.00
Epingles de cravates sertie de diamant, \$15.00
Gants en fourrure, \$2.00 à \$5.75
Tables de fumeur, \$5.75 à \$7.60
Service pour fumeur, \$2.25 à \$12.00
Pantoufles, 79c à \$2.00
Parapluies, 49c à \$15.00
Flaks, \$1.00 à \$5.00
Boîtes à collets et à manchettes, 15c à \$1.50
Collets en fourrure, \$3.00 à \$20.00
Gants doubles, 89c à \$3.75
Pots à barbe, 85c à \$1.60
Bois à punch en verre taillé, \$15.00 à \$199.00
Mouchoirs en soie, 25c à \$2.00
Porte-plumes en argent sterling, 50c à \$1.75
Cabinets à liqueurs, \$7.75 à \$16.00
Tables à cartes, \$3.50 à \$10
Paletots doublés en fourrure, \$5.00 à \$105.00
Services pour fumeur, \$5.75 à \$7.60
Porte-pipes, \$1.25

Pour l'Épouse

N'oubliez pas les choses qui sont réellement pour elles, non pas pour des généralités.

Echarpes ou crêpe de Chine, \$1.45 à \$7.50
Echarpes de soirée, brochées, \$2.75
Boas en plumes d'autruche, \$3.00 à \$45.00
Collets en dentelle, 15c à \$10.00
Bagues en diamants, \$10 à \$45
Candélabres, \$1.00 à \$10.00
Services à thé, en sterling ou plaqués, \$4.95 à \$68.00
Services à déjeuner, 23c à \$10.00
Tapis de table de couleur, \$1.95 à \$15.00
Statues, \$1.25 à \$15.00
Verre taillé, \$1.99 à \$200.00
Services à poisson, \$15.00 à \$35.00
Jupons en soie, \$3.75 à 7.00
Sacoche à main, 59c à \$18
Étoles en fourrure, \$2.50 à \$265.00
Manchons, \$1.80 à \$175.00
Ceintures, 25c à \$4.50
Bretelles à bijoux, 98c à \$10.00
Robes d'après-midi et de soirée, \$20.00 à \$150.00
Lunettes d'opéra, \$5.00 à \$25
Services de manœuvre, \$3.25 à \$31.50
Kimono en soie, \$7.50 à \$16.95
Mouchoirs en dentelle, 53c à \$9.00
Articles japonais, peints à la main, 79c à \$3.75
Papiers fantaisie, 13c à \$1.20
Sacoche Opera en soie, \$1.50 à \$5.85
Couvre-pieds remplis de duvet, \$1.95 à \$20.00
Chaises de fantaisie, \$2.25 à \$18.00
Tables de salon, \$2.25 à \$16.40
Cabinets de salon, \$8.85 à \$18.00
Cabinets à musique, en acajou, \$4.00 à \$20.00
Pantoufles, 25c à \$5
Balayuses de tapis, \$1.95 à \$4.00

Une Vente d'Echantillons de Manufacturiers en fait d'Articles de Cou de Première Qualité pour Dames

Collets droits en soie et en satin, ornés de soutache d'or et de perles.
Collets en chiffon de soie, ornés de très belle Val. française, avec ornements de jais et de dentelle.
Beaux collets en net, ornés de dentelle guipure suisse et d'ornements en métal bien faits.
Parures en guipure (poignets et collets), parures brodées, collets en dentelle et jabots pour assortir, larges noeuds en satin avec de jolies boucles dorées.
Jolis collets en point d'esprit, ornés de soutaches d'or et d'ornements, etc., etc.

Les couleurs sont : NIL, ROSE, RESEDA, VIEUX ROSE, MOUSSE, MAUVE, TURQUOISE, WISTERIA, CIEL, BLANC, ALICE, IVOIRE, HUSSARD, CARDINAL, BLEU-MARIN, NOIR, ETC., ETC.

Voici quelques-unes des réductions :
Prix régulier \$2.00 pour \$1.35
Prix régulier \$1.75 pour \$1.15
Prix régulier \$1.25 pour 85c
Prix régulier \$1.00 pour 69c
Prix régulier 75c pour 45c
Prix régulier 50c pour 35c
Prix régulier 35c pour 19c

Nous n'ouvrons pas Notre Magasin le Soir!

Le travail ardu, ennuyeux et long, imposé aux employés, le soir, rend impossible le service intelligent, régulier et rapide, le jour, mais pour la commodité de ceux qui travaillent, et pour les autres, incapables de venir avant 5.30 heures, notre magasin restera ouvert jusqu'à 6.30.

Tous les acheteurs au moment de la fermeture seront servis jusqu'à ce qu'ils aient fini leurs achats.

Gants en Chevreau de Rea dans une Boîte de Fantaisie — Pas de Meilleur Cadeau à ces Prix!

Gants en chevreau français à \$1.00
Noir, Blanc, Tan, Brun, Gris, Bleu-Marin, Rouge, tous les goûts et toutes les grandeurs.
Gants en chevreau français à \$1.25
Toutes les grandeurs dans les mêmes couleurs que ceux de \$1.00.
Gants en chevreau français de choix, à \$1.45.

Un joli gant qui résistera à l'usage, toutes les grandeurs nouvelles, toutes les couleurs.
Le meilleur gant en chevreau français à \$1.95
Peaux parfaites, très bien faites, belles couleurs, très bien finies, toutes les grandeurs.
UN GANT SPECIAL A 75 cents
Fait d'agneau français de choix, léger et élastique, Noir, Blanc, Tan, Brun, Gris. Grandeurs 5 1/2 à 7 1/2. Spécial, la paire, 75c
Chaque des paires de gants sus-nommés est mise, pour la vente, dans de jolies boîtes pour cadeau.

Grande VENTE de NOEL au RAYON des EPICERIES

Pur miel de vigne en boîtes de 15 lbs. Pkg. \$1.50 pour \$1.29
Le meilleur beurre de vigne, 1 lb. 26c
Houx remplis de sucre, la livre, 9c
Gelées, essences, 23c
Pommes d'hiver, le baril, \$3.75
Plum Pudding de Noël en bois, 35c, 45c, 65c

Sirop de Gurd, la bouteille, 20c
Cerises Mankin, la bouteille, 20c
Jus de raisins pur, la bouteille, 20c
Crème condensée, grandeur particulière, 55c
5c, la douzaine, 25c
Prunes "Lombard", 3 boîtes pour, 67c
Purées de légumes assorties, 5 livres, 11c
Cacao "Suchard" en boîte d'une livre, 80c
Sodas à la crème "Meadows", la boîte, 25c
Raisins de Valence, 3 livres pour, 20c
Chocolat de "Baker", 1/2 livre, 20c
Fruits mélangés cristallisés, la livre, 45c
Toffees des Indes Occidentales, 20c
Gingembre, pour la table, la boîte, 15c
Jus d'ananas de Duffy, la bouteille, 25c
Raisins de table, la livre, 15c à 25c
Pruneaux de table, 3 livres pour, 23c
Raisins ou raisins d. Corinthes 3 pc. pour, 25c
Biscuits importés "Peck Freans" 10c et, 20c
Fleur hongroise, 3 livres, 25c
Fleur spéciale pour le pain, 3 livres, 29c
Purées confitures grandeur spéciale, chaque, 8c, la douzaine, 75c
Gélatine "Minute", (en fait 1/2 gallon) 10c
Thé "Pekee" de la plus haute qualité en boîte de 5 livres, \$1.35
Oranges de Valence, 3 douzaines pour, 25c
Dattes, 4 livres, 25c
Marmelade, (imp.) boîtes de 5 livres, 57c
Sardines sans arêtes, grandes boîtes, 22c
Noix mélangées, la livre, 15c
Ecorces mélangées, la livre, 15c
Sucre en poudre, 5 livres, 20c
Cacao, la livre, 15c
Noix écailées, la livre, 32c
Amandes écailées, la livre, 35c
Sucre granulé, 20 livres, 97c
Lait en crème condensée, 5 livres, 23c
Noix de cacao, la livre, 17c
Petits gateaux, la livre, 25c
Carré, 2 livres, 35c



Joute Oratoire Universitaire



M. G. MONETTE

Le choix du comité de régie de la Faculté de Droit, à Montréal, pour le concours bilingue entre les étudiants de Laval et ceux du McGill, l'est arrêté sur MM. Gustave Monette, Napoléon Marion et Guy Valier.

Deux d'entre eux argumenteront en français et le troisième, M. Marion, exposera les prétentions de la

faculté dans la langue anglaise. Le premier sujet sur lequel se fera cette joute oratoire sera probable-



M. G. VANIER



M. J. N. MARION

ment "Le Suffrage Féminin", et les étudiants de Laval auront à défendre la négative.

Cette joute oratoire aura lieu à la fin de janvier. Elle est sous les auspices de la Montreal Literary Society.

Les vignettes que nous publions aujourd'hui ont été faites d'après les clichés fournis par M. Albert Dumas, 251 rue Ste-Catherine-Est.

ACADEMIE FRANÇAISE

RECEPTION DE M. RAYMOND POINCARÉ.

Deux maîtres de la parole ont parlé tour à tour de l'Emile Gebhart d'une manière très différente, mais avec la même amitié, son successeur, M. Raymond Poincaré, un des illustres du barreau de Paris, une des lumières, — vaut-il mieux dire: une des colonnes? — du sénat, son collègue et son ami, M. Ernest Lavisse, directeur de l'Ecole Normale, un des grands chefs, une des voix les plus écoutées et les plus fréquentes, sans prétentions et sans effets oratoires, de l'université.

LE DISCOURS DE M. RAYMOND POINCARÉ

Dans un long discours, très bien charpenté, très bien ordonné, dont la longueur même a passé inaperçue tant il était plein de jolies choses et de jolies phrases qui réveillaient l'attention, M. Raymond Poincaré, qui s'entend aussi bien à dresser une biographie qu'à dépeindre un dossier ou à raporter un budget, n'a laissé dans l'ombre aucun des traits saillants de cette physiologie si expressive, aucun des aspects intéressants de cette carrière harmonieuse et diverse.

Sous la diversité apparente, il a saisi et montré l'unité qui lui donne son rythme constant. "Artiste et non chartiste", Emile Gebhart fut toute sa vie un homme d'imagination. Elève de l'Ecole d'Athènes, mais qui peut-être eût mieux aimé vivre avec Périclès que mourir avec Spicard — il était aussi peu enclin à prendre la hache en face de l'Acropole, du Parthéon et des Propylées, le goût des pélerinages sacrés, des beaux horizons, de tout ce qui peut révéler et enchanter l'âme des hommes. Il aimait beaucoup la Grèce; il aimait passionnément l'Italie, où il retournait presque chaque année et, entre toutes ses villes, Florence, la ville multiple, dont M. Raymond Poincaré a si joliment parlé lui-même dans un de ses morceaux, j'ai-je dit dans un de ses couplets qui ont excité le plus d'applaudissements.

Ce sage, si peu mystique de tempérament et d'allure, avait un tendre pour l'Italie mystique, celle de Joachim de Flore, poète et visionnaire, de François d'Assise, l'ami de la Pauvreté, de la petite nonne toscane, sainte Catherine de Sienne, la fiancée de Jésus, de l'aimable Fra Salimbene, moineillon candide, spirituel et gourmand, de l'ardent Savonarole dont il n'aurait certes voulu ni alimenter, ni partager le bûcher.

La renaissance, l'Italie des Médicis et des Borgias, n'ont pas eu, si ce n'est d'historien mieux informé, du moins d'évoqueur et de peintre plus coloré qu'Emile Gebhart. Il savait tout et il comprenait tout de ce temps-là. Ce qu'il aimait, par une sorte de contraste et de paradoxe assez amusant, lui qui menait une vie si calme, qui habitait en face d'un jardin de petites conventuelles, une maison si tranquille dans une rue si retirée, c'était le mouvement, la fièvre, l'insubordination, l'individualisme épanoui et insolent, les belles fêtes, les cérémonies, les aventures, les drames, les scandales même; il se délectait dans ce monde d'autrefois, comme s'il eût été la vraie patrie de son imagination, qui se contentait ordinairement d'une vie plus terne et de spectacles plus bourgeois. Puis, pour se reposer et pour obéir à un autre penchant de sa nature, il allait vers d'autres études et d'au-

COURRIER D'OTTAWA

LE NOUVEAU ROI DE BELGIQUE FAVORISERAIT LES RELATIONS COMMERCIALES DE SON PAYS AVEC LE CANADA, ETC.

(Spécial à la Patrie)
OTTAWA, 22 — M. Henri Ketels, consul général de la Belgique, à Ottawa, a reçu l'avis officiel de son gouvernement de la mort du roi Léopold et de la nomination du roi Albert Ier.

LA REPONSE DE M. ERNEST LAVISSE.

Son discours, très bien dit, a été écouté avec la plus grande faveur par son auditoire. Il en a consacré la première partie, la plus longue, à l'éloge et au portrait du récipiendaire, M. Poincaré; la seconde, à un nouveau portrait, rapide, mais frappant, d'Emile Gebhart.

Dès le début, M. Lavisse, qui n'est pas timide, a sauté hardiment dans la politique; il y a mis les deux pieds, il a marché quelquefois, avec la même résolution, sur les pieds des autres. Il a en bien raison. Comment dire la vérité, toute la vérité, même à l'Académie où il est honnête si elle dit de temps en temps, sans éblouissement quelques idées — et quelques personnes?

Après avoir esquissé la carrière politique, rapide et brillante de son nouveau confrère, M. Ernest Lavisse, historien, s'est plu à en marquer les étapes et à nous en expliquer les succès. Il a montré dans ce "sénateur présumé" qui a déjà été ministre tant de fois, qui le sera encore, s'il le veut, c'est-à-dire quand sa volonté, un peu hésitante, sera enfin d'accord avec celle des circonstances, non seulement un homme heureux, mais un homme qui a mérité de l'être, parce que, doué de toutes les aptitudes, il pouvait prétendre à toutes les ambitions; un Lorrain, un Français, de bonne race, de bonne souche, très intelligent, très laborieux, bon écuyer, bon officier de réserve, bon stagiaire, puis très bon et très grand avocat, véritable ministre; capable de se disperser, sans s'éparpiller, sur tout ce qui l'attire; faisant très bien tout ce que la vie lui donne à faire, parce qu'il a le goût, le sens et qu'il est au niveau de toutes les tâches, mêmes des plus hautes; n'aimant la politique que parce qu'elle permet et lorsqu'elle permet d'agir; n'aimant, ne désirant et ne prenant le pouvoir, moins en ambitieux et affamé qu'en homme de gouvernement, que comme une occasion d'y appliquer un programme et d'y prouver un caractère; assez clairvoyant et assez rompu aux affaires pour voir la vérité, assez courageux quand il le faut, pour la dire; trop intelligent pour ne pas admettre que l'on puisse penser autrement que lui, mais trop résolu pour ne pas tenir à ses idées, même aux dépens d'un portefeuille, et pour les sacrifier à celles des autres. Il n'y a que la modestie de M. Raymond Poincaré qui ait pu souffrir d'un pareil éloge, tombé des lèvres d'un homme qui n'a pas l'habitude de flatter.

L'AUDITOIRE AU PALAIS MAZARIN

La coupole était pleine, jusqu'au centre, où se pressaient des sénateurs et des députés. Dans quinze jours, le même public, ou à peu près, entendra deux autres orateurs, le poète Jean Alcaïde et M. Pierre Loti, qui a, comme Emile Gebhart, beaucoup voyagé, dans d'autres pays.

COURRIER D'OTTAWA

LE NOUVEAU ROI DE BELGIQUE FAVORISERAIT LES RELATIONS COMMERCIALES DE SON PAYS AVEC LE CANADA, ETC.

(Spécial à la Patrie)
OTTAWA, 22 — M. Henri Ketels, consul général de la Belgique, à Ottawa, a reçu l'avis officiel de son gouvernement de la mort du roi Léopold et de la nomination du roi Albert Ier.

M. Ketels dit que le nouveau roi augmentera considérablement les relations commerciales de son pays avec le Canada. Sa Majesté connaît bien tout ce continent et son dernier voyage incognito, date de 1907 alors qu'elle traversa le Canada, accompagnée de M. de Sola, de Montréal. Le commerce entre le Canada et la Belgique, est d'environ \$6,000,000 par année. Le Canada vend des instruments aratoires, du blé, de l'amiante, du poisson et en retour, il importe beaucoup de verrerie.

CHEZ LES FLEURS — L'union des fleurs d'Ottawa, a fait l'élection de ses officiers pour 1910 avec le résultat suivant: Président, W. Alf. St-Jacques; vice-président, John F. Burgess; secrétaire-financier, O. Bureau; assistant sec. financier, W. Dempsey; trésorier, C. Paynter; secrétaire-archiviste, H. Ryan; sergent d'armes, J. Rooney; comité exécutif: J. A. Kironette, J. Beaudry, E. Côté, M. Kent et T. West; délégués à l'association des Métiers et du Travail, H. Alf. St-Jacques, O. Bureau, C. Paynter.

LA JUSTICE A OTTAWA — Les autorités provinciales ont décidé du programme pour les séances de la Haute cour à Ottawa pendant les termes d'hiver et du printemps. Le 15 janvier, par le juge C. J. Meredith; le 29 par le juge Falconbridge; le 5 février par sir Wm. Mulock; le 12 par le juge MacMahon; le 19 par le juge Britton; le 26 par le juge Tretzel; le 5 mars, par le juge Macgee; le 12 par le juge Clute; le 19 par le juge Riddell; le 26 par le juge Latchford; le 2 avril, par le juge Sutherland; le 9, par sir John Boyd; le 16, par le juge Meredith; le 23, par le juge Falconbridge; le 30, par sir Wm. Mulock; le 7 mai, par le juge MacMahon; le 14 mai, par le juge Britton; le 21, par le juge Tretzel; le 28, par le juge Macgee; le 4 juin, par le juge Clute; le 11, par le juge Riddell; le 18, par le juge Latchford et le 25 juin, par le juge Sutherland.

LE CONGRES DES C. FRS. — Une assemblée ayant pour but de faire le choix de délégués au Congrès des Canadiens-Français a eu lieu à la salle Ste-Anne, sous la présidence de M. W. Renaud. Le nombre de délégués pour la paroisse Ste-Anne est limité à dix. Le choix des délégués qui a donné le résultat suivant:

MM. R. Bélanger, C. D. Dupuis, C. J. E. Doré, R. Desrosiers, Elie Renaud, E. Gaulin, W. Labelle, E. Labelle, G. Dorval et le Dr Dupuis.

ELECTION DE MENUSIERS. — L'union locale des menuisiers a choisi ses officiers pour 1910. Président, Louis Blouin; vice-président, T. Robertson; secrétaire-archiviste, Emory Blair; préfet, W. St-Louis; syndics, L. Blouin, J. Dumoulin, F. Woodford; auditeurs, G. Marcotte, N. Leblanc, W. Johnson.

MORT D'UN CHINOIS. — Leung Yen, chinois, propriétaire d'une buanderie, est mort de consommation à l'hôpital. Il était âgé de 36 ans et venait de Hong Kong, où il faisait une veuve ainsi que trois enfants. Yen tenait autrefois un restaurant rue Rideau. Les funérailles

ont eu lieu hier après-midi. La colonie chinoise, au nombre de 160 membres, assistait aux funérailles. LE CLUB DES PAGES. — Les pages de la Chambre des communes ont formé un club de hockey pour la saison, et sont prêts à accepter des défis des clubs dont les membres ne sont pas âgés de plus de 13 ans.

L'équipe se compose des joueurs J. Foley, R. Kerr, E. Barrette, A. Paré, E. Bottie, R. Young, L. Noël, L. Côté, J. Curry et C. Hugg.

PARDESSUS

Un bon et beau pardessus en fourrure donne à l'homme un cachet très spécial. Essayez donc le tailleur à la mode, J. Hudon, 87, St-Charles-Borromée.

ECOLE INDUSTRIELLE DE NOTRE-DAME DE MONTFORT

Les anciens élèves de l'école industrielle de N.-D. de Montfort sont priés de bien vouloir envoyer leur contribution annuelle (un dollar) au secrétaire-trésorier durant le mois de décembre.

EUG. BENOIT, secr. No 572 rue Mettana.

LE TRIOMPHE DE LA TEMPERANCE

(Spécial à la Patrie)

HULL, 22-Dimanche dernier tandis qu'à Montréal se tenait une grande assemblée au Monument National à Montréal, la paroisse de Hull donnait une belle séance anti-alcoolique.

La société de tempérance possédait un cercle dramatique qui a rendu avec un plein succès la nouvelle pièce de l'Appât de la tempérance, le Père Hugolin, les "Manifestes électoraux".

M. H. Saint-Pierre, dans le personnage de M. Crèvechou, remplit son rôle avec beaucoup de naturel. M. Albert Charron, dans son rôle de Baptiste a été d'un comique qui a tenu l'assistance dans un fou rire continu. Il y a dans cette comédie en 2 actes, du père Hugolin, une forte leçon de tempérance qui ne peut manquer de produire un effet profond.

Mais le commencement de la soirée, ce fut le beau geste des membres de la société de tempérance. Ils prirent l'initiative de manifester d'une manière tangible leur reconnaissance à leur dévoué directeur, le R. P. J. Pelletier O.M.I.

De beaux cadeaux lui furent présentés par le préfet de la congrégation des hommes.

M. Deschamps, un hôtelier, n'a pas craint de se réunir en se proclamant un membre de la tempérance, et de formuler la promesse qu'il aiderait le Père autant qu'il le pourra dans la belle cause de la tempérance.

Pour achever la fête, on eut l'heureuse idée de faire figurer sur la scène de tous petits garçons qui chantaient avec entrain, le cantique de tempérance. Ils étaient penchés dans leur accoutrement blanc et



Des Hôtes à la Dernière Minute

Vous n'avez que le dîner de famille sur le poêle et vous avez besoin de préparer un petit extra pour ces visiteurs.

Un dessert de façon ou d'autre donne le fini et ajoute un cachet original à ce qui, autrement, ne serait qu'un repas ordinaire. Les

Desserts Rapides "PURE GOLD"

(Marque Déposée)

ont le charme d'être vite préparés sans que rien ne sente ni ne dénote la "précipitation." Par exemple:

Essayez le Sorbet Yukon

Mélangez un paquet de gelée d'orange PURE GOLD dans une tasse d'eau froide, délayez une tasse de sucre à glacer dans le jus de trois oranges réunies ces deux mélanges dans une pinte d'eau froide et glacez. Garnissez avec des oranges.

Même recette pour les autres fruits

Notre Livre de Recettes envoyé Gratis

Permettez-nous de vous envoyer notre petit livre, "Le Secret des Desserts Rapides." Vous y trouverez de nombreuses recettes pour la confection de délicieux Desserts et d'appétissantes Salades que vous pourrez préparer avec le moins de trouble et dans un temps très limité. Et sachez-vous que ce qu'il y a de plus charmant en tout cela, c'est que la rapidité avec laquelle vous obtenez ces résultats ne sert qu'à ajouter à la délicatesse du produit.

Echantillons sur demande

Envoyez-nous 10c. en timbres pour couvrir les frais de port et d'emballage et nous vous ferons parvenir de généreux échantillons de nos extraits de Vanille et de Citron ainsi qu'une boîte de poudre à pâte. Donnez-nous votre nom et votre adresse, ainsi que le nom et l'adresse de votre fournisseur ordinaire.

PURE GOLD MANUFACTURING CO., Limited, Toronto.

WILLIAM H. DUNN, AGENT DISTRIBUTEUR EN GROS.

MONTREAL, CANADA.

ont eu lieu hier après-midi. La colonie chinoise, au nombre de 160 membres, assistait aux funérailles. LE CLUB DES PAGES. — Les pages de la Chambre des communes ont formé un club de hockey pour la saison, et sont prêts à accepter des défis des clubs dont les membres ne sont pas âgés de plus de 13 ans.

L'équipe se compose des joueurs J. Foley, R. Kerr, E. Barrette, A. Paré, E. Bottie, R. Young, L. Noël, L. Côté, J. Curry et C. Hugg.

PARDESSUS

Un bon et beau pardessus en fourrure donne à l'homme un cachet très spécial. Essayez donc le tailleur à la mode, J. Hudon, 87, St-Charles-Borromée.

ECOLE INDUSTRIELLE DE NOTRE-DAME DE MONTFORT

Les anciens élèves de l'école industrielle de N.-D. de Montfort sont priés de bien vouloir envoyer leur contribution annuelle (un dollar) au secrétaire-trésorier durant le mois de décembre.

EUG. BENOIT, secr. No 572 rue Mettana.

LE TRIOMPHE DE LA TEMPERANCE

(Spécial à la Patrie)

HULL, 22-Dimanche dernier tandis qu'à Montréal se tenait une grande assemblée au Monument National à Montréal, la paroisse de Hull donnait une belle séance anti-alcoolique.

La société de tempérance possédait un cercle dramatique qui a rendu avec un plein succès la nouvelle pièce de l'Appât de la tempérance, le Père Hugolin, les "Manifestes électoraux".

M. H. Saint-Pierre, dans le personnage de M. Crèvechou, remplit son rôle avec beaucoup de naturel. M. Albert Charron, dans son rôle de Baptiste a été d'un comique qui a tenu l'assistance dans un fou rire continu. Il y a dans cette comédie en 2 actes, du père Hugolin, une forte leçon de tempérance qui ne peut manquer de produire un effet profond.

Mais le commencement de la soirée, ce fut le beau geste des membres de la société de tempérance. Ils prirent l'initiative de manifester d'une manière tangible leur reconnaissance à leur dévoué directeur, le R. P. J. Pelletier O.M.I.

De beaux cadeaux lui furent présentés par le préfet de la congrégation des hommes.

M. Deschamps, un hôtelier, n'a pas craint de se réunir en se proclamant un membre de la tempérance, et de formuler la promesse qu'il aiderait le Père autant qu'il le pourra dans la belle cause de la tempérance.

Pour achever la fête, on eut l'heureuse idée de faire figurer sur la scène de tous petits garçons qui chantaient avec entrain, le cantique de tempérance. Ils étaient penchés dans leur accoutrement blanc et

rouge, élevant au bout de leurs petits bras, la croix de la tempérance.

Il ne faut pas oublier un beau dialogue entre un père de famille, Boitrop qui se laisse gagner par les prières et les supplications de son jeune fils qui lui fait prendre la tempérance totale.

UN PROPHETE

Le Lieutenant-colonel Meighen, de retour d'Angleterre, a exprimé son opinion au sujet de la présente situation politique, déclarant que contrairement à ce qu'on pourrait croire le gouvernement a perdu beaucoup de terrain et que les Lords, autrement dit le parti unioniste, avec M. Balfour à la tête, avaient de grandes chances de reprendre les rênes du pouvoir, ayant pour lui les

ouvriers à l'intérieur et à l'extérieur la sympathie des puissances amies de l'Angleterre.

COURRIER DE SAINT-JEROME

SAINT-JEROME, 21.—Madame Adolphe Prud'homme, de Saint-Jérôme, fille de M. P. X. Pappé, de New Glasgow, et maire de Saint-Jérôme, est décédée dimanche à New Glasgow, à la demeure de son père, après une longue maladie, à l'âge d'une trentaine d'années. Madame Prud'homme laisse son mari et deux enfants. Les funérailles ont eu lieu à St-Jérôme mardi matin. La corporation de la ville est à faire installer une pompe hydraulique pour augmenter la pression de l'eau de la source qui alimente notre aqueduc, de façon que personne ne soit obligé de boire de l'eau de rivière, pas plus que les habitants les parties les plus élevées de la ville.

La ville a maintenant de magnifiques bureaux, ornés des rues St-Georges et St-Jules. Samedi l'on a installé dans ces bureaux un coffre-fort de grandes dimensions, pour la conserva-

tion des archives de la ville.

M. Jobin, voyageur de commerce, était en ville samedi.

La semaine dernière a été plaidée devant l'hon. juge Robitoux, une cause intéressant la municipalité du village de St-Agathe.

La chorale, Sainte-Cécile exécutera une magnifique messe le jour de Noël.

Dimanche après la messe, il y avait assemblée des franc-maçons, pour l'élection d'un ougoulis en remplacement de M. Stanislas Touchette, sortant de charge. C'est M. Magloire Bélanger qui a été élu à cette charge.

POUR VOL DE VIANDE

Adolphe Lapointe et David Charland, âgés tous deux de 20 ans, ont été traduits hier devant le juge Leet. Ils sont accusés d'avoir volé du porc frais dans la voiture d'un fermier, au marché Bonsecours. Ils ont plaidé non coupables et le procès fut remis à la semaine prochaine.

Hommes Faibles Restaurés!

LA DEMARCHE CHANCELANTE, LA DOULEUR ET LA MALADIE GUERIES SANS DROGUES.



AUX HOMMES FAIBLES — Quel sacrifice ne faites-vous pas pour vous sentir en aussi bon état de santé que vous l'êtes il y a quelques années; pour avoir le même entrain et la même énergie; le même esprit alerte, joyeux et insouciant, et la force physique que vous aviez? La nature vous avertit à chaque instant de votre guérison. Ne faites pas que vous attirer de la perte de votre virilité. Reprenez-la. Il n'y a pas d'homme assez ruiné qui ne puisse être restauré, et peu sont aussi malades qu'ils le croient. Les petites douleurs que vous ressentez, vos attaques momentanées de faiblesse, la perte périodique de la mémoire, votre manque de lucidité, votre indolence — tout vous dit qu'il est temps de vous guérir. Chaque jour, le redonne la force à des personnes épuisées et avec ma Ceinture Électrique du Dr McLaughlin, je puis vous rendre aussi fort que vous ne l'avez jamais été.

AUX FAIBLES ET AUX MALADES — Vous vous apercevez que vous en perdez petit à petit votre santé affaiblir sous le poids des soucis. De plus en plus la tâche quotidienne vous écrase. Vous voudriez prendre un repos d'un an, mais il ne faut pas y songer. Cette petite douleur que vous ressentez au dos — ce petit mal de côté — cette faiblesse passagère de votre système — la nervosité et la dépression mentale que, il y a six mois, vous croyiez une bagatelle, sont devenues une véritable obsession jour et nuit. Vous vous rendez compte maintenant que vous êtes ruiné.

Pourquoi ne pas faire usage de l'électricité? Elle développe tous les muscles et organes du corps; elle réchauffe le cœur, rend plus courageux et donne une force mentale et physique dont tout homme peut être fier. Elle rend l'œil brillant et la démarche élastique; elle fait un athlète d'un paresseux. Elle guérit la maladie en redonnant la force. C'est un remède certain et durable contre la faiblesse, le rhumatisme, le lumbago, la constipation, l'indigestion, la faiblesse des reins, la perte de la mémoire et tous les symptômes de l'épuisement. Elle guérit après l'échec de tous les autres remèdes.

Mes arguments sont bons, mon système est bon, mais vous n'avez pas le temps de les étudier. Vous voulez des preuves et je vous en donne en quantité.

Unbridge, Mass.
Cher monsieur,
Il me fait plaisir de vous dire que j'ai trouvé votre ceinture, telle que vous le disiez, et j'en suis très satisfait. — GEORGES CRETEAU.

Vous devriez lire les centaines de témoignages d'hommes qui ont suivi ce traitement. Ils sont heureux aujourd'hui et je voudrais vous envoyer leurs lettres. Envoyez-moi ce coupon et je vous les ferai parvenir avec mon magnifique livre illustré de 98 pages, expliquant ma méthode. Révélez-vous, faites — face aux difficultés comme un homme et devenez un homme capable de faire quelque chose. Venez me voir aujourd'hui, je vous ferai essayer gratuitement mon appareil et je vous dirai ce que j'ai fait pour vous. Remplissez le coupon.

Rivière à Claude, Qué.
Votre Ceinture m'a fait un bien permanent pour la sciaticque. Je n'ai pas ressenti aucune douleur depuis que j'ai fait usage de votre Ceinture.
TIMOTHÉE AUCLAIR, Kamistika, Qué.

M. P. McLAUGHLIN, 214 rue St-Jacques, Montréal, Qué.
Veuillez m'envoyer votre livre gratuit.

ADRESSE:
Heures de bureau — 9 a.m. à 6 p.m. Mercredi et samedi jusqu'à 8.30 p.m.

GRANDS CONCOURS DE POPULARITÉ

\$9,000 en Prix

Encore 3 Jours!

Tous votes reçus jusqu'à lundi soir dernier ont été comptés par notre département du concours et les votes ont été publiés dans le journal d'hier. Maintenant la boîte au scrutin est fermée à clef et cachetée et tous les bulletins que nous recevrons seront déposés dans cette boîte jusqu'à la fin du concours. Alors tous les votes seront comptés par le comité, les noms des membres duquel nous publierons un de ces jours. L'addition finale aura lieu le 3 janvier à 7 heures p. m., et les candidates ou leurs représentants sont invités d'y assister. Faites bien attention que tous les bulletins de votes ou abonnements nous parviennent ou soient expédiés avant vendredi, 10 hrs p. m.

L'ASSOCIATION IMMOBILIERE

EST FORTEMENT EN FAVEUR DE LA FUSION DES COMMISSIONS SCOLAIRES, AINSI QUE LES OUVRIERS.

La séance de la Commission Royale, hier après-midi, a été l'une des plus importantes et l'une des plus intéressantes qui aient été tenues jusqu'à ce jour.

On a soulevé plusieurs points, on a discuté toute la matinée, et comme de la discussion jaillit la lumière, les résultats ou conclusions furent d'une clarté indéniable.

Le Rév. Anthime Carrière est le premier entendu. Il est curé et représente la paroisse de la Pointe St-Charles. Cette paroisse est sous le contrôle de la commission scolaire de Montréal, et elle est très satisfait de son sort. Aussi est-elle en faveur du statu quo. 1,600 enfants ont l'âge de fréquenter l'école, et il y en a peu qui ne le font pas. Les pauvres sont à même, comme les riches, d'acquiescer à l'instruction. Personne n'a donc à se plaindre.

Vient ensuite la corporation scolaire de St-Grégoire le Thaumaturge, dont le R. P. Proulx, S.J., est président.

Il exprime l'opinion de plusieurs contribuables en disant: "Nous avons nos écoles paroissiales, de grâce, gardons-les!" Ces contribuables sont fiers de leur organisation et, de fait, les écoles ne leur manquent point. Six sont à la disposition des enfants et régies par la commission. 3,079 enfants suivent les cours. Les écoles actuelles suffisent à la population qui comprend, outre les Canadiens-français, 191 familles de langue anglaise. Les enfants de ces familles sont très bien accueillis et très bien traités dans les institutions plus haut citées. Comme à la Pointe St-Charles, les pauvres sont sur les mêmes bancs que les riches. Quand ils ne viennent pas aux classes, c'est pour raison de santé ou à cause de la nécessité dans laquelle ils se trouvent d'aider leurs parents. Toutes les écoles sont centrales, et aucun motif n'existe pour que les élèves aillent ailleurs. La population s'intéresse aux études et en surveille les progrès. Le projet des caisses scolaires est discuté en ce moment dans la paroisse, et on a tout lieu de croire qu'on l'adoptera.

L'Association Immobilière, ayant à sa tête M. Victor Morin, notaire, s'est rendue devant la Commission Royale, afin de lui faire connaître ses vues sur les questions en litige.

"Les membres de cette association, dit M. Morin, demandent l'application de la loi de l'instruction publique à la Cité de Montréal, et ceci, dans l'intérêt général. Nous voulons une municipalité unique, couvrant le même terrain que la Commission Scolaire actuelle. Nous optons pour les élections par scrutin de liste; mais nous ne sommes pas contre le système représentatif, pourvu que l'opportunité s'en fasse sentir. Nous croyons que 5 ou 7 commissaires nommés feraient l'affaire. Nous tenons à prévenir la Commission Royale que c'est à l'unique point de vue financier que nous avons mis nos résolutions, et nous sommes assurés que tout le monde bénéficiera de notre mode d'agir s'il était adopté. N'est-il pas juste que la vieille cité de Montréal aide les nouvelles paroisses qui se forment presque chaque année, et qui sont ses annexes? Les contributions des neutres procurent-elles tous les avantages qu'elles pourraient procurer? Pourquoi par exemple, le quartier Centre de Montréal, comprenant peu d'écoles, et dont les revenus sont considérables en raison du taux élevé des valeurs immobilières, pourquoi les sommes énormes perçues dans un quartier comme celui-ci ne seraient-elles pas réparties autrement qu'elles ne le sont? Il nous semble que le mouvement éducatif aurait tout à y gagner."

Le sénateur Dandurand pose alors une question relative à la représentation des Irlandais dans la commission unique telle que définie par l'Association Immobilière. Il suggère ensuite la représentation proportionnelle et ce mode est également approuvé par M. Morin.

Après quelques autres remarques de moindre importance, M. Morin se retire, laissant la place à M. Gustave France, un des chefs du Congrès ouvrier du Canada. M. France est venu conjointement avec MM. Alp. Verville, M.P., N. Arcand, I. Tremblay, et Z. Lespérance.

M. France donne lecture d'un mémoire préparé par le parti ouvrier et qui se résume comme suit: 1. Création d'une commission scolaire unique pour Montréal et la banlieue; 2. Uniformité des livres qui entraînerait nécessairement le bon marché; 3. Abolition de la rétribution mensuelle de 50c aux enfants qui habitent le territoire régi par la Commission scolaire de Montréal, et abolition de la rétribution de 25c aux enfants résidant hors de ce territoire; 4. Instruction gratuite comme dans plusieurs villes des Etats-Unis, ainsi qu'en France, en Suisse, en Belgique et dans les provinces anglaises de la Confédération canadienne; 5. Création d'un ministère de l'Instruction Publique, à Québec, tout en maintenant le Conseil actuel.

M. A. Verville, appelé à prendre la parole dit qu'il est ex-président général de la Fédération Nationale. Il appuie de toutes ses forces le contenu du mémoire. Il fait voir l'inconvénient de plusieurs municipalités scolaires qui se touchent et qui ont des livres différents. Cela coûte cher à l'ouvrier, obligé, pour une cause



Jeux, Jouets, Etc.

Trains mécaniques 35c, 60c, \$1.00, \$1.75 à	\$5.00
Automobiles 50c, 75c à	\$3.00
Bateaux 25c, 50c à	\$1.00
Boîtes de soldats 25c à	50c
Trompettes 10c, 25c, 50c	75c
Trousseaux de poupées 50c, 75c, \$1.00 et	\$1.50
Jouets musicaux 25c 50c	75c
Banques 15c, 25c, 50c	75c
Ardoises à dessins 15c, 25c	50c
Lanternes magiques 25c, 50c à	\$2.00
Tambours 25c, 50c 75c à	\$2.00
Pianos 25c, 50c, 75c à	\$15.00
Poêles 15c, 25c, 50c, 75c à	\$2.00
Sleighs 25c, 50c, 75c, à	\$2.00
Traineaux 25c, 50c, 75c à	\$1.00
Balloons 25c, 50c, 75c à	\$1.50
Poupées, de 25c, 50c à	\$15.00
Fusils 25c, 50c, 75c	75c
Chevaux bergants, grande variété 50c, 75c, \$1.00 à \$7.00	
Express 50c, 75c à	\$1.00

OCCASION.—Fleurs pour décorations, roses et petites fleurs nuancées, la douzaine 10c

Assortiment complet de fleurs, fruits et algues dorées pour toques et chapeaux en fourrures pour dames. Rayon de la mode, 1er étage.

Profitez de nos offres exceptionnelles.

50 SLEIGHS en bois, de bonne grandeur, pour enfants, régulier \$1.50, notre prix 80c

PETITS TRAINEAUX, rég. 50c, notre prix spécial 24c

PETITS POELES avec ustensiles, régulier 25c, demain 9c

SERVICES A DINER en étain, régulier 15c, demain 5c

MAISONNETTES en bois, grandeurs diverses, notre prix 19c

PEIGNOIRS en écarlate, de couleurs pâles, grand collet garni de braid, demain \$1.13

GILETS de laine, tricotés de fantaisie pour enfants 47c

BAS en laine fingering, noirs, à côtes larges ou étroites, pieds doubles pour dames et enfants, de 25c et 30c, pour 19c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

BAS en laine noire, à côtes fines, pour enfants de 1-2 et 2-3 ans, régulier, 25c, notre prix demain, la paire 12c

AU BON MARCHE

Nouveautés de Noel et du Jour de l'An EN ABONDANCE DANS TOUTS NOS RAYONS.

N'attendez pas à la dernière minute et soyez assurés que les achats faits de bonne heure dans la matinée sont toujours les plus satisfaisants. Nos clientes sont priées d'emporter les petits paquets autant que possible; elles nous faciliteront ainsi la tâche si ardue de la livraison durant ces jours si affairés de fin d'année.

Demain, Jeudi, Occasions Extraordinaires dans Tous nos Rayons

Nos offres pour demain sont destinées à remplacer celles que nous faisons ordinairement le Vendredi, car après demain, veille de Noel, nous serons fort occupés à la vente des articles de fantaisie.

PROFITEZ DE NOS OFFRES AVANTAGEUSES DEMAIN.

TISSUS A ROBES—Sateen rayé tout laine, très lustré, 40 pcs. de large, pour robes, jupes et costumes, grand choix de nuances, val. 55c, jeudi toute la journée, la verge 45c

CHALLI, flanelle cachemire, albatross blanc et couleurs, brodés de soie, 32 pcs. de large, belles valeurs à 50c et 60c. Jeudi 33c

BLOUSE en lawn blanc, devant orné d'entre-deux de broderie, régulier, 22.00, notre prix spécial \$1.50

BLOUSES, en lawn blanc, devant brodé, empiècement et collet en dentelle et points ajourés, rég. \$1.75, notre prix \$1.25

GANTS en chevreau et en mocha noir ou brun, doublure en laine. Rég. \$1.00 et \$1.50, demain, notre prix 75c

GANTS en Mocha ou en Suède, doublure en laine ou en soie, grandeurs démodées pour dames, valeurs \$1.00, \$1.50, pour 49c

MITAINES en chevreau ou Mocha noir, brun, tan pour dames ou enfants, doublure en laine, rég. de \$1.15 à \$1.75 pour 69c

Exceptionnel pour Demain

5,000 vgs. superbe soie duchesse et chiffon rayé ou fleuri, grand choix de nuances et de dessins, 21 pcs. de large, les prix réguliers de ces soies variaient de \$1.50 à \$2.00, notre prix véritablement exceptionnel pour demain 59c

CREPON américain double largeur, bleu, gris, mauve, noir, vieux rose, wisteria, etc., régulier, 40c la verge à 25c

DAMAS fleur vert et blanc pour tapis de table, 56 pouces de large, valeur courante 50c, demain, toute la journée, notre prix spécial, la verge 37c

DENTELLE et entre-deux en guipure ou point brodé blanc crème, écoru, noir, qualités de 25c à 50c, demain, la verge 8c

ALLOVER en guipure ou point oriental, 18 pouces de large, blanc, crème, écoru. Rég. 75c, pour 29c

RUBAN soie taffetas, 2 pcs. de large, couleurs variées pour ouvrages de fantaisie, valeur courante 15c, notre prix 3c

Vente Spéciale du Soir, Jeudi, de 7 1/2 à 9 1/2 heures.

50 paires de rideaux blancs "Nottingham" 3 1/2 verges de long, 56 pouces de large, régulier \$1.35, \$1.50, demain soir 89c

150 coupons d'étoffes à robes, 2 à 6 verges, couleurs diverses, qualités de 50c, 60c, 75c la verge, en prenant tout le coupon, notre prix 24c

Etoffes à robes noires, en coupons de longueur diverses, qualité de 50c 60c et 75c la verge 24c

Etoffes à robes noires, de meilleures qualités, 40 et 44 pcs de large, valeurs de \$1.00 à \$1.50, demain soir 33c

1,800 verges de velours fini soie, rayé ou à carreaux, nuances variées, 23 pouces de large, qualités de 75c et 90c. 24c

Notre prix pour Jeudi soir, la verge 24c

Poulards en soie, (échantillons) pour hommes, valant jusqu'à \$2.50 chaque, notre prix 99c

Tours de cou, genre étoles, en nearseal, astrachan, vison japonais, ornés de queues, doublure en satin, nous avons aussi les manchons pour convenir, régulier de \$4.50 à \$8.00, notre prix \$3.69

Serviettes en toile huck B., frangées, 20c la paire pour 14c

Dessus de buffet en renaissance, de \$1.75 pour \$1.25

Nappes et serviettes, en papier japonais (soie) régulier 25c, demain soir, trois sets pour 50c

Pour la commodité du public nos magasins seront ouverts jusqu'à 9 1/2 h. p. m. d'ici au Jour de l'An.

LETENDRE, FILS & CIE, :: 567 Rue Ste-Catherine Est.

LE CONSEIL DE VILLE SIEGERA DEMAIN

L'ordre du jour qui a été préparé pour l'Assemblée du conseil, demain après-midi, est le suivant: 1. 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie des tramways de Montréal de transporter des marchandises. 2. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'annexer Notre-Dame de Grâce. 3. "Re" déchargement de la neige dans certains parcs. 4. Pour faire imprimer les témoignages rendus devant la Commission Royale. 5. Pour offrir un témoignage d'appréciation à l'Hôtel-Dieu. 6. Pour fermer certaines rues. 7. Pour fixer le salaire des Commissaires.

LA MAISON L. P. DION

La maison L. P. Dion, universellement connue par le chic de Montréal, offre à sa nombreuse clientèle des réductions générales durant le temps des fêtes, à ses deux magasins, situés aux Nos 1384 Boulevard St-Laurent, et 1783 Notre-Dame-Ouest. Une grande importation de toilettes en dentelle renaissance, point d'esprit, broderie française est exposée à la vue du public avec beaucoup de goût. Un assortiment choisi de toilettes de tous genres, de superbes modèles, tel que soies noires et les dernières nuances de tissus qui sont de toute beauté, sont offerts aux prix les plus minimes. Dans les différents départements tout ce qu'il y a de plus nouveau et de qualité supérieure, venant des grandes manufactures d'Europe et des Etats-Unis, est présenté par le personnel de cette maison avec le tact et la délicatesse qu'on lui connaît. Ce qui vient encore augmenter la popularité de ces deux magasins ce sont les prix qui sont à la portée de toutes les bourses. Nul doute qu'on se fera un devoir de ne pas manquer une pareille occasion et qu'on visitera ces deux magasins.

POUR AIDER LEURS COMPATRIOTES

(Dépêche spéciale à LA PATRIE) QUÉBEC, 22.— Les Irlandais de Québec, ont tenu, hier soir, une grande assemblée au Tara Hall, en vue de faire souscrire des fonds pour aider les candidats du parti irlandais aux prochaines élections générales aux Communes d'Angleterre. L'assemblée était présidée par l'hon. J. C. Kane, qui a prononcé un discours en faveur du "Home Rule", ainsi que l'hon. M. Devlin, MM. J. Gallagher, Wm. Power, J. E. Walsh, M. Monaghan, W. J. Breen, M. J. Ahern, C. Power et autres. Une somme de \$800 a été soulevée, séance tenante, et des comités ont été nommés pour collecter d'autres sommes à Québec et dans les environs.

POUR PREVENIR LES ACCIDENTS

Afin de prévenir les nombreux accidents qui chaque année arrivent à l'occasion des fêtes de Noël par suite d'imprudences, le chef des pompiers Tremblay, a publié une série de recommandations et d'avertissements qu'il est des plus utiles de connaître. En voici la liste: 1. N'employez pas de coton pour simuler la neige. 2. N'employez pas de chandelles allumées sur les arbres de Noël. 3. N'attachez pas à l'arbre des fils électriques non soumis à l'inspection. 4. Ne laissez pas Santa Claus s'approcher de l'arbre quand il est allumé. 5. Ne mettez aucune lumière près de l'arbre ou des décorations. 6. N'essayez pas d'enlever ou de tirer une partie de l'arbre qui a pris feu. Éteignez-la plutôt avec un linge mouillé. 7. Ne manquez pas d'avoir tout prêts



Articles de Fantaisie.

Bronzes \$1.00, \$1.50, \$2.00 à	\$15.00
Statues \$1.00, \$1.50, \$2.00 à	\$5.00
Miroirs \$2.00, \$2.50, \$3.75 à	\$7.00
Porte-portraits 25c, 75c à	\$3.00
Boîtes à bijoux 50c, \$1.00 à	\$15.00
Vases à fleurs 25c, 75c à	\$1.00
Horloges dorées \$2.00, \$3.75 à	\$15.00
Plateaux cristal 25c, 50c à	\$2.00
Vases japonais 50c, \$1.00 à	\$5.00
Albums \$2.00, \$2.50 à	\$5.00
Huiliers \$2.00, \$2.50 à	\$3.00
Lampes \$1.50, \$2.00, \$3.00 à	\$10.00
Serviettes manivra \$1.00, \$2.00 à	\$15.00
Boîtes à ouvrage, 50c, 75c à	\$1.00
Serviettes à vin \$1.00, \$1.50 à	\$5.00
Boîtes à poudre, 50c, \$1.00 à	\$2.00
Epingles en verre, 50c à	\$3.00
Pots à tabac, 25c, 75c à	\$1.50
Tabagie 50c, \$1.00, \$1.50 à	\$2.00

OCCASION.—Draponne en soie fleurie vert rose, rouge, blanc, pour piano ou corniche, régulier \$1.50, jeudi, chaque 97c

TAPIS DE TABLE en damas fleur vert, grandeur 8-4, régulier \$3.50, demain \$2.49

COUVEPIEDS blanc frangé, grandeur 12-4 pour lit double, régulier \$1.75, notre prix \$1.33

GANTS—"Alexandre" en Suède noir, toutes grandeurs, qualités de \$1.00, \$1.25, notre prix 69c

ECHARPES en soie, couleurs diverses avec pois pour enfants, régulier 25c, demain 15c

NOUVELLES DES CAMPAGNES

ECHOS DE PARTOUT

STE-ANNE DE LA PERADE.

Les Sœurs de la Congrégation ont été autorisées à exproprier, à leur profit, les terrains que la Fabrique possédait dans la rue de la gare.

— Deux nouveaux magasins sont ouverts en cette paroisse. Le premier est tenu par M. H. Leduc; l'autre par M. Eugène Lanouette.

— On annonce que les Rév. Sœurs sont à l'organisation d'un "Eucharist Party" pour le temps des fêtes.

— M. Isidore Grandchamp, gérant de la "New-York Foundry Co." de New-York, était de passage à St-Aimé, ces jours-ci. Au cours de son voyage d'affaires, M. Grandchamp, doit arriver à St-Cuthbert, pour y rencontrer un ami qu'il n'a pas vu depuis 33 ans, M. Siford Godard.

— Depuis que les villes rançonnent les colporteurs, ceux-ci infestent les campagnes, où ils peuvent exercer leur négoce sans payer de taxe. Ces jours derniers, deux colporteurs se faisaient concurrence dans le rang Ste-Elisabeth. Les deux marchands, en descendant au village, rencontrèrent des groupes d'écoliers qui revenaient de la classe. Les écoliers barcelèrent les deux colporteurs, au point que ceux-ci prirent la mouche. Ils placèrent leurs boîtes en lieu sûr et partirent à la poursuite des bambins. Mais ceux-ci s'étaient préparés. Ils recoururent les deux étrangers par une grêle de boules de neige.

— M. Edouard Rompré vient d'être élu marguillier pour remplacer M. Joseph Lebeuf, sortant de charge.

Le 14 du courant nous avions ici à Ste-Marguerite une bénédiction de cloche avec toute la solennité possible. Cette cloche était pour remplacer une de celles de notre carillon, qui était installée dans notre joli clocher depuis 24 ans.

M. John O'Farrell, curé de St-Edmond, officia à la cérémonie, après la messe.

Le sermon fut donné avec éloquence par le Rév. M. Charles Richard, curé de St-Romuald.

Plusieurs membres du clergé assistaient. Les parrains et marraines étaient très nombreux.

SAINT-MARGUERITE DE DORCHESTER

Le 14 du courant nous avions ici à Ste-Marguerite une bénédiction de cloche avec toute la solennité possible. Cette cloche était pour remplacer une de celles de notre carillon, qui était installée dans notre joli clocher depuis 24 ans.

M. John O'Farrell, curé de St-Edmond, officia à la cérémonie, après la messe.

Le sermon fut donné avec éloquence par le Rév. M. Charles Richard, curé de St-Romuald.

Plusieurs membres du clergé assistaient. Les parrains et marraines étaient très nombreux.

SAINT-TITE.

A une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers, dimanche, M. Damase Carpentier, cultivateur, a été élu marguillier, pour remplacer M. Eugène St-Arnaud, sortant de charge.

SAINT-CUTHBERT.

Notre curé M. Dupuis, vient de terminer sa visite de paroisse et il se dit satisfait de la manière dont il a été accueilli partout.

— M. Ovide Deschamps et Dieu-donné Desrosiers sont allés, le 17 du courant, assister aux funérailles de M. Prosper Desrosiers, mort à l'hospice Gamelin, Montréal.

M. Prosper Desrosiers, âgé de 80 ans, a toujours vécu à St-Cuthbert et ce n'est que depuis deux ans qu'il était venu à Montréal.

SAINT-CONSTANT.

M. Emerie Leduc a été mis en nomination par M. Georges Gougeon, marguillier sortant de charge. 16 votes ont été donnés pour M. Leduc.

M. Solime Cardinal proposa en amendement, secondé par M. Bernard Hébert, que M. Emerie Robitoux fut élu. 69 votes ont été donnés pour M. Robitoux, et il gagna une cinquantaine de personnes en faveur de M. Robitoux, qui n'ont pas voulu voter.

M. Robitoux a été proclamé élu par une forte majorité.

PAPINEAUVILLE.

Plusieurs personnes d'ici sont allées à la partie de eucharistie à St-André-Avelin, dimanche dernier. Remarqué: M. Hédwidge Bock, Gordella Tétréau, A. Cloutier, Mary Lavigne, L. Longpré, Rose Hillman, B. Chapleau, A. Campeau, Bertha et Emma Bélanger; MM. J. et U. Desjardins, D. Belhomme, Joannette, Hillman, Dr E. Longpré, H. Chabot.

Cette soirée était donnée au bénéfice du couvent de la Providence. Notre distinguée concitoyenne, Mlle Tétréau a gagné le 1er prix des dames, consistant en une superbe lam-

CAPTURE DE DEUX PETITS VOLEURS

Le détective Kenley, du "Canadian Detective Bureau", a fait lundi une capture très importante. Il a arrêté chez O'Givvy, deux enfants âgés respectivement de neuf ans et de neuf ans et demi, qui avaient volé pour une certaine somme de dollars de marchandises, comme l'a fait constater une perquisition faite au domicile de l'un d'eux.

Vers les cinq ou six heures, le détective a remarqué dans le magasin la présence d'un enfant qu'il connaissait déjà pour l'avoir arrêté pour vol. Ce jeune garçon, le petit Johnny Bell, avait ses poches pleines de jouets et le détective n'eut pas besoin de regarder longtemps pour s'en apercevoir. L'enfant, qui avait ses poches pleines, les deux petits voleurs ont comparu, ce matin, devant le juge Leet, qui a renvoyé l'affaire à plus tard, et donné instruction au détective d'arrêter la mère de Bell, dans l'intervalle. L'autre enfant est sans parents.

Il paraît que la femme Bell se tenait à la porte du magasin O'Givvy attendant l'enfant avec un grand sac.

Les petits voleurs semblent avoir opéré à plusieurs endroits, car on a trouvé chez Bell des jouets provenant de chez Holland et de chez Bea. Il y avait aussi d'autres marchandises, dont on ne connaît pas la provenance.

UN FAIT

Étant modestement installé au No 37, St-Charles-Borromée, M. Hudon peut aisément charger des prix plus bas que les autres tailleurs. 253.1

ECHOS DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 22. — La quête de la "Guignole" en faveur des pauvres de la paroisse Notre-Dame de Lévis, a rapporté la somme de \$350 en argent, et de \$125 en marchandises.

— Un octogénaire, de la paroisse St-Denis de l'Aubéville, M. Louis Lemieux, est décédé, dimanche matin à l'hôtel-Dieu de Lévis.

— Les membres du chœur de l'orgue, à Notre-Dame, se sont réunis dans la sacristie et ont procédé à l'élection de leur président et de leur secrétaire, M. Edras Pouliot a été réélu à l'unanimité au premier grade, et M. Jos. Bolduc, au second, remplaçant M. Ed. Ferland, démissionnaire.

Si votre bébé ne dort pas, donnez-lui le Sirop de Dr Fréd. Demers, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour le sommeil, la dentition; contre les coliques et la diarrhée.

LEFEBVRE-AMVOT

(Spécial à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 22. — Lundi matin, à la chapelle de l'évêché, a eu lieu le mariage du capitaine de marine, Arthur Lefebvre, à Eugénie Amyot, de Valleyfield. Mgr Emard officiait, et a prononcé une jolie allocution aux époux. Albert Amyot, entrepreneur, de Montréal, conduisait à l'autel, sa sœur, Mlle Amyot, et la capitaine de milice, Alfred Lefebvre, servait de père à son frère, le marié. Après un goûter servi à la demeure de M. Elias Gauthier, l'heureux couple a pris le train en destination de New-York, d'où il prendra le steamer "Wilhelm Jer" en route pour la Méditerranée et Naples. Les époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux de leurs amis.

AMPUTATION D'UNE JAMBE

Mme Lila Roy, née Hudon-Beaulieu, 50 ans, et qui demeure au No 25 de la rue Turgeon, a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, hier après-midi, vers trois heures.

Elle s'était fracturée la jambe droite en tombant d'une échelle. La fracture était telle qu'on a dû faire l'amputation hier soir.

L'ATTENTAT CONTRE LE CHEF BELEC

On a commémoré, hier matin, devant le juge Leet, l'enquête dans la fameuse affaire Bélec, le chef de police de Notre-Dame-de-Grâce, qui s'est fait assommer, il y a deux ans environ, au milieu de la nuit, et qui était depuis ce temps à la recherche des malfaiteurs.

Aujourd'hui, Bélec croit avoir trouvé le coupable et il a fait arrêter, sur l'accusation de voies de fait, un cocher du nom de Delphis Riel.

M. Alban Germain, l'avocat de Bélec, a commencé, hier, à faire entendre les témoins au moyen desquels il espère établir qu'il y a lieu d'envoyer Riel aux assises. Il n'a pu compléter sa preuve encore et a été obligé de demander l'ajournement au vingt-huit.

Les témoins entendus jusqu'ici sont le chef de police de Notre-Dame-de-Grâce, M. Bélec, et deux jeunes filles qui étaient présentes lors de l'attentat.

Bélec a raconté que dans la nuit du 27 au 28 de juin 1907, il avait été réveillé par des cris de: "au meurtre! au meurtre!" poussés en face de sa demeure. Il est sorti immédiatement et il a vu une voiture dans laquelle se trouvait une jeune fille à demi-évanouie. Elle est revenue à elle presque immédiatement et lui a dit qu'on venait d'attenter à la vie d'une jeune fille, dans une voiture avec quatre hommes, et cette voiture était à quelques pas plus loin. Bélec monta alors dans la voiture où se trouvait la jeune fille qui lui avait raconté cette histoire et se mit à la poursuite de l'autre véhicule.

Il rejoignit la seconde voiture. Les occupants de cette voiture, le descendant, et l'assailirent, le frappant au front avec une pierre. Après cet attentat, les personnes qui venaient de la frapper s'éloignèrent et, malgré sa blessure, il continua à les poursuivre, cette fois dans l'automobile de M. Armand Desjardis, qui passait justement à cet instant. Il suivit la voiture jusqu'à l'hôtel Tessier. A cet endroit, il descendit pour prendre une consommation, mais il ne put aller plus loin, trop affaibli par sa blessure. Riel, qui lui demandait pourquoi il n'avait pas fait arrêter celui-ci plus tôt, lui répondit que c'était parce qu'il n'avait eu que récemment les renseignements nécessaires. Le détective Pigeon lui a aidé à travailler cette cause.

Les jeunes filles Alice et Blanche Ranger, ont raconté qu'elles avaient été accostées, sur la rue Saint-Laurent, par un cocher du nom de Desjardis, qui leur a présenté trois messieurs qu'elles ne connaissent pas et des noms desquels elles ne se rappellent pas. Elles étaient avec une jeune fille de treize ans. L'une a monté seule dans une voiture avec un monsieur et l'autre, avec la jeune fille de treize ans, est montée avec les deux autres messieurs. Tous se sont rendus à Notre-Dame-de-Grâce où s'est passée la scène racontée par le chef Bélec. Quant à la jeune fille de treize ans, l'objet de la prétendue violence des 4 hommes, on ne sait ce qu'elle est devenue.

Les deux jeunes filles n'ayant pas reconnu Riel comme l'assailant de Bélec et le témoignage de celui-ci se trouvant sans corroboration, M. Germain a dû demander un ajournement pour faire entendre de nouveaux témoins. Le juge a accédé à sa demande, trouvant l'accusation trop sérieuse pour la laisser tomber sans entendre d'autres témoins.

MONNAIE D'OR CANADIENNE

OTTAWA, 22. — La première consignation d'or du Yukon a été reçue lundi à la monnaie, M. Joseph Boyle, de Dawson City, a livré des briquettes d'or valant \$50,000 qui seront immédiatement transformées en or courant. Il est très probable que les premières pièces d'or canadiennes seront fabriquées avec les briquettes apportées par M. Boyle.

EN LIQUIDATION

Le juge Martineau a ordonné, hier après-midi, la liquidation de "John Marison Limited", à la demande de

SAIGNEE URQUE

Les médecins français ont récemment imaginé un nouveau traitement pour les rhumatismes chroniques, traitement fort rationnel et qui est d'une application très facile avec les remèdes dont nous disposons, et en particulier, avec le fameux remède des femmes dont nous avons déjà signalé plusieurs fois les merveilleux effets, avec les Pilules Rouges.

Le traitement nouveau dont nous parlons, s'applique aux personnes qui souffrent du rhumatisme sous un aspect quelconque, et s'appelle la saignée urique.

On sait que dans la médecine ancienne, la saignée jouait un grand rôle; elle avait charge de nettoyer le corps des impuretés qui avaient pu s'y loger, d'évacuer le sang gâté pour faire place à un sang frais et pur. On se saignait à propos de tout et à propos de rien, par méthode purgative ou curative, et la saignée était l'alpha et l'oméga de la science médicale.

Eh! bien, il s'agit d'appliquer au rhumatisme le même mode de médication.

D'abord, qu'est-ce que le rhumatisme? Le voit-on en deux mots: lorsque les reins, pour une cause quelconque, ne filtrent pas assez bien qu'ils le devraient, l'acide urique qui se forme dans le corps, la circulation sanguine est rendue plus pauvre et l'excès d'acide urique qui s'y trouve, n'étant plus entraîné par le courant circulatoire, se dépose en divers endroits, surtout aux articulations.

De là des douleurs souvent très violentes. Bref, le rhumatisme est dû à la présence dans le sang d'une trop grande quantité d'acide urique.

Pour rétablir la santé, il faut pratiquer l'évacuation de cet acide parasite, il faut opérer la saignée urique, c'est-à-dire prendre un remède qui ait pour effet de chasser du sang ce qui l'empoisonne et de purifier complètement le système de circulation.

En un mot, c'est un grand nettoyage que l'on opère à certains intervalles dans le corps absolument comme la femme, bonne ménagère, l'opère dans sa maison. C'est un grand nettoyage qu'il faut exécuter si l'on ne veut pas laisser toute la machine s'encrasser au point de ne plus pouvoir fonctionner ensuite.

Le principe de ce nettoyage, de cette saignée urique étant admise, comment doit-elle s'opérer?

Très simplement, il suffit de temps en temps, de faire usage des Pilules Rouges, d'en prendre un certain nombre de fois, et le remède agit seul.

De rhumatismes étant une maladie du sang, les Pilules Rouges qui sont par excellence le réparateur et le renouvreur du sang, ne peuvent manquer, après quelques jours de traitement, de lui rendre toute sa pureté, sa vigueur et son énergie.

Les préparations calmantes et les eaux minérales qu'on a l'habitude de prendre au moment des accès de rhumatisme, sont utiles pour adoucir les souffrances et augmenter le volume des urines, mais elles n'apportent pas dans le système, les éléments nécessaires pour purifier le sang et

reconstituer les tissus affaiblis du rein. Les Pilules Rouges, au contraire, agissent sur le sang en renforçant ses éléments les plus actifs et en lui donnant une vigueur nouvelle pour accomplir son œuvre d'évacuation, en accroissant sa puissance éliminatoire.

Le nombre de personnes qui ont été guéries du rhumatisme par une cure de Pilules Rouges ne se compte plus. Tous les jours nous recevons des certificats de femmes qui, malades depuis de longues années, ont reconquis toute leur légèreté, toute leur facilité de mouvement pour avoir pris quelques boîtes de Pilules Rouges et avoir renouvelé plusieurs fois ce traitement afin d'opérer ce que nous avons appelé plus haut la "saignée urique".

Voici en particulier un témoignage saisissant que nous venons de recevoir d'une personne guérie de rhumatisme, grâce aux Pilules Rouges, après avoir souffert quarante ans de cette atroce maladie:

Saint-Alexis des Monts, 4 juin 1909.

Messieurs,

Je tiens à vous remercier vous-mêmes de l'heureuse guérison que je dois à vos Pilules Rouges qui ont fait disparaître un rhumatisme inflammatoire dont je souffrais depuis quarante ans.

J'avais vu tant de médecins et j'avais enduré tant de douleurs depuis l'âge de dix-huit ans, que je n'avais plus confiance à aucun remède. Cependant, une de mes amies, qui avait été guérie par les Pilules Rouges, en fit venir à mon insu et insista tellement que je consentis à en prendre et à suivre le traitement que vous aviez ordonné.

Dieu soit loué de cette heureuse idée. Dès les premières boîtes, je me suis sentie changée, les douleurs ont disparu, la force est revenue, l'usage de mes membres m'a été rendu et j'ai été rejointe de vingt ans!

C'est merveilleux, et toutes les personnes qui n'ont connues presque estropiée ne m'en viennent pas.

Il n'y a pas de meilleur remède pour les rhumatismes et je le proclame. Je suis convaincue qu'en prenant de temps en temps une petite dose de Pilules Rouges je prévendrai à jamais le retour du rhumatisme et je vous en exprime ma plus chaude reconnaissance.

Votre bien dévouée,

Dame ACHILLE DUBE.

CONSULTATIONS GRATUITES

par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 274, rue Saint-Denis, Montréal. Les femmes malades qui demeurent en dehors de la ville, sont invitées à écrire à nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la maille, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

BIJOUX POUR LES FETES

BAGUES FIANCAILLES

En Or avec Perles, \$3.00 à \$10.00.
En Or avec Diamants, \$7.00 à \$100.00.

EPINGLETTES DIAMANTS

En Or avec Perles, \$7.00 à \$100.00.

Chaines en Or pour Montres de Dames ou Messieurs, charmes, magnifiques choix.

MONTRES — Or, Argent, Gun-metal, Nickel, Suisses, Américaines \$2.50 à \$60.00.

Petites et Grandes Pendules

dorées et nickelées, réveille-matin et une infinité d'autres jolis objets.

Expert dans les réparations d'horlogerie et d'orfèvrerie.

H. G. de Paris

68 rue Ste-Catherine Est

Autrefois chez Henry Birks, Montréal; Waltham, Elgin, Etats-Unis; Longines, Suisse.

ENTENDEZ-VOUS BIEN?

Cornets acoustiques, tubes phonétiques et autres instruments passés de mode et inutilisables, ne sont plus nécessaires. L'invention moderne scientifique pour l'usage d'un instrument acoustique appelé



"AUROPHONE"
Les spécialistes de l'oreille, les médecins, les spécialistes des maladies de l'oreille, des nerfs et des muscles de l'oreille de telle sorte que l'ouïe se rétablisse graduellement. Il est si petit que le transmetteur, tient dans une poche ordinaire de veste ou de ceinture et qu'on peut le porter partout. Scientifiquement pour tous les besoins de l'oreille. Nous envoyons sur demande à toutes les personnes habitant à une certaine distance une brochure et un texte descriptif. Venez nous voir à notre magasin pour essayer notre appareil et assister à notre démonstration.

A. CHRETIEN ZAUGS,
pharmacien et chimiste, coin St-Hubert et Ontario, Montréal.



Voici leur Forme
Adoucissement de la gorge; balnéation adoucissante des muqueuses; toux; voir ce que vous obtenez quand vous employez les
PASTERSON
La Guérison Aux Bonbons
Excellentes pour l'irritation de la Gorge - Délicieuses au Gout - Approuvées des Médecins - 50 Contins une Boîte Rouge-Jaune Fleuve Fabriquées par Paterston de Brantford

GUERISSENT LA DYSPESIE

Les tablettes Pap-Sag sont le plus puissant remède qui existe pour guérir toutes les maladies d'estomac et d'intestins: Gastrites, Dyspepsie, Gastralgies, Dilatations, Entérites, Gastro-Entérites, Entérites muco-membraneuses, Indigestions, Vomissements, Gonflements, Névroses, Aigreurs, Crampes, Coliques, Fétidité de l'haleine, etc.

En vente dans toutes les pharmacies. Envoyez aussi, par la poste, sur réception du \$2.50 une boîte, \$2.50 six boîtes, à PAPER-SAG COMPANY, Montréal.

LES TABLETTES

PAP-SAG

Feuilleton de la "Patrie"

"La Goutte de Sang"

PAR JULES MARY.

(Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.)

(Suite)

— Mon capitaine, elle était ici avant moi... Elle avait l'air d'avoir une bien grande peur, bien grande... Elle n'entendait pas que je venais et elle continuait ce qu'elle faisait... croyant que personne ne la regardait...

— Ce qu'elle faisait, dis-tu?

— Oui, mon capitaine.

— Et que faisait-elle?

— Elle avait pris les deux mains de mon capitaine... comme ça...

Pour réunir ses deux grosses mains noires, les plaça l'une sur l'autre...

— C'est tout?

— Oh! non, mon capitaine.

— Quel encore?

— Elle embrassait de toutes ses forces les mains de mon capitaine.

— Ça se fait!

— Non, mon capitaine.

— Je te dis que tu es fou!

— Bien, mon capitaine, puisque mon capitaine le veut, je suis fou...

— Tout ce que tu viens de me dire, tu l'as inventé, incorrigible menteur.

— Non, mon capitaine, je n'ai rien inventé.

— Je te répète...

— Bien, mon capitaine, fit Pomm en tremblant... j'ai inventé la demoiselle n'aurait pas les mains comme j'ai dit à mon capitaine, et elle ne m'embrassait pas... non mon capitaine, il ne faut pas croire le pauvre Pomm. Pomm est un menteur, puisque cela fait plaisir à mon capitaine.

— Très bien!... ne tremble pas comme ça... Je te pardonne puisque tu reconnais que tu viens de me mentir... Donne-moi ton oras... Je

suis encore faible...

— Si mon capitaine veut que je le porte jusqu'à la Chaudière?

— Merci. Dans cinq minutes, il n'y paraîtra plus... Allons!

En chemin, appuyé sur le bras de son assesseur, Mirador représsent dans son esprit les paroles entendues, les émotions surprises. Aussi bien chez Giselte que chez Modeste il haussa les épaules. Il était mécontent de lui et de tous.

— Mauvaise journée, murmura-t-il. Voilà deux fillettes, toutes deux charmantes, qui feraient certainement le bonheur de deux hommes. Et qui vont-elles se mettre à aimer, toutes les deux? Justement celui-ci, celui qui ne peut pas le payer de retour... Elles s'amusent à aimer un mort!... Oui, oui, mauvaises, très mauvaises journées pour moi!

A la Chaudière, assis sur une pierre devant un hangar, Jarricoles attendait.

Il cria, de loin:

— Monsieur Jean! C'est vous!

Mirador se hâta d'approcher. Il renvoya Pomm. Ils restèrent seuls.

— Vous êtes sûr, monsieur Jean, que personne ne nous écoute? Justement le tour du hangar... Installez-vous là. Et n'y a-t-il pas, non plus, personne dans la cour?

— Un seul ouvrier, Denis Sambut. A plus de cinquante mètres de nous...

— Et l'autre frère? L'autre? Pierre Sambut? Vous ne le voyez pas?

— Il doit être à la verrerie... Mais vous avez l'air inquiet, Jarricoles?

— Il y a trop d'oreilles autour de nous, monsieur Jean... Et voilà Léopold qui tire sur sa corde comme il le fait quand il n'a pas l'âme tranquille... Dans la forêt, nous serions mieux... Demain, après ma tournée je vous attendrai près de la Maison du Roi, à sept heures du soir... Je vous ferai une confidence...

— J'y serai, Jarricoles... Vous pouvez compter sur moi... Demain, sept heures.

Mirador rentra chez lui. Léopold tira de plus en plus. L'aveugle le suivit, trébuchant contre des débris de toute sorte qui encombraient le hangar. Un bond violent du chien arracha la corde des mains du vieillard... Le chien gronda, attaqua et à sa brusque attaque répondait un cri de colère et de douleur...

Puis, un coup sourd, un hurlement du chien... le rire cruel d'un homme, et des pas qui s'éloignèrent. Léopold se releva, en gémant, entre les jambes de son maître qui murmure, en tendant le cou pour écouter:

— Il y avait quelqu'un là!

Les pas s'éloignèrent. Léopold allongea le cou plus fort. Les pas se perdirent.

Au même instant — chose singulière — deux hommes arrivaient tout près de lui, surgissant tout à coup par la route venant de la forêt, semblaient eux-mêmes sortir du hangar... C'étaient les deux frères Chenavat.

— Bonjour, père Jarricoles!

— Bonjour, monsieur Renaud... bonjour, monsieur Simon!

Campé au milieu de la cour, le vieux parut très perplexe.

Il marmonnait:

— Impossible que ce soit l'un des deux qui a failli tuer mon chien... Léopold est rançonné... et il montrait les dents!... Et sa queue me bat les mollets comme lorsqu'il rencontre un ami. Or, les fils Chenavat, c'est des amis... Ce n'était pas eux qui étaient dans le hangar...

Alors, qu'il? Depuis quelque temps, on me fiste, on me surveille... moi, un infirme, bon à rien... Hô! Hô! mon bonhomme, prends garde, si tu tiens à ta peau!... Et toi aussi, Léopold, veille au grain si tu tiens à ne pas te changer en descente de lit!

Renaud et Simon venaient trouver Mirador avec l'intention de savoir de lui ce qu'il soupçonnait et s'il les soupçonnait.

Coste que coûte ils y étaient décidés, car ils se disaient, les malheureux:

— Ce que Jean aura découvert, le juge ne peut manquer de l'avoir découvert de son côté... Par l'un nous jugerons de l'autre.

La gêne de l'officier — à la Viergette — depuis quelque temps, ne leur échappait pas. Elle était si visible! Jean n'était pas arrivé à rompre toutes relations mais il commençait à espacer ses visites et les déviances la rupture prochaine.

Mirador était étendu sur un canapé dans le cabinet de Richard, les pieds sur une chaise. Il se sentait mieux à même avait allumé une cigarette.

Et il rêvait...

Il rêvait à ces événements qui se succédaient, étranges, et qu'entretenait autour de la disparition de Richard, un mystère de plus en plus profond, et mêlé à ces événements de très près, autant par l'amitié que par l'intervention même du hasard, il repassait en son esprit tous les événements faits, les plus subtils, de cette affaire et jusqu'aux plus différentes, en apparence.

Il était si absorbé qu'il n'entendait pas entrer les jeunes gens.

Il leur fallut s'avancer vers lui, et le toucher à l'épaule.

Il tourna la tête... Ils eurent, alors, tous les trois, une attitude bizarre... un regard aigu... et firent silence... après quoi, Jean dit simplement:

— Je vous attendais...

— Vous pensiez à nous?

— Oui... je pense à vous depuis longtemps déjà... Je suis content que vous soyez venus... Je vous voyais bien à la Viergette... mais... la Viergette n'est pas propice aux confidences... tandis qu'ici nous ne nous mieux pour causer...

— Vous avez donc des confidences à nous faire, mon cher Jean?

— Pas de réponse. Ni un geste, ni un sourire. Seulement, le regard de Mirador était devenu froid, en se fixant à tour à tour sur Renaud et sur Simon.

Certes, il ne les accusait pas encore. Mais sa pensée était en plein trouble et de la confusion qui régnait dans son esprit déjà, se détachaient certains points, se précisaient certains détails qu'il voyait sans cesse apparaître les deux frères lorsqu'il songeait à ce crime et qu'il essayait de se faire une conviction.

Et après ce silence, Mirador se décida pourtant à parler:

— Non, je n'ai point de confidences à vous faire... car, ce que je sais — et il appuyait sur ces mots — vous le savez, sans aucun doute, aussi bien et mieux que moi.

— Mieux?

— Oui... Donc, pas de confidences. Mais, si vous voulez bien, nous allons refaire ensemble l'histoire de ces derniers jours, en appuyant sur certaines heures de ces jours qui me paraissent plus particulièrement intéressantes et après l'exposé de tous ces faits, je me permettrai de vous adresser une simple question pour conclure?

— Soit, mon ami... dit Renaud en souriant... Mais de quoi s'agit-il donc et pourquoi prenez-vous cet air sérieux qui conviendrait beaucoup mieux aux fonctions de M. le juge d'instruction Larmouset?

L'ainé des Chenavat avait parlé avec une parfaite aisance.

Mirador se sentit soulagé... Un lourd fardeau s'écartait de son cœur.

Tant mieux! Oh! tant mieux! les terribles pensées qui lui étaient venues n'étaient que vaines imaginations!

(A suivre)

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

CROWN RESERVE

CROWN RESERVE
Mining Company, Limited
Dividende No 7
AVIS est par les présentes donné que le dividende régulier trimestriel de 6 pour cent, pour les trois mois finis

sant le 31 Décembre 1909 et un bonus
additionnel de 9 pour cent, pour le m^em^e
me terme, formant un paiement total

fait le 31 Décembre 1909 et un bonus
 additionnel de 25 p. 100 sur le même
 terme, formant un paiement total
 de 150 pour cent, a été déclaré et sera
 payable le 15 Janvier 1910, aux action-
 naires enregistrés le 31 Décembre 1909.
 Les livres de transfert seront fermés
 depuis le 1er Janvier jusqu'au 14 inclus-
 sivement.
 Par JAMES COOPER de direction,
 OMBRE COOPER, Secrétaire,
 Montréal, 8 Novembre, 1909.
 N.B.—Les chèques de dividende se-
 ront envoyés par la poste par l'agent
 de la Compagnie, 25, la compagnie, The
 Crown Trust Company, le 14 Janvier
 1910 et les actionnaires sont priés d'a-
 ccuser la réception du transfert de tout chan-
 gement, d'adresse.
 22-23-27-29-31-4-6-8-11-13-15
 Province de Québec
 District de St Hyacinthe.
 No 246
 COUR SUPERIEURE
 En vertu de la Loi des
 Liquidations.

JOSEPH MESSIER.
Requérant.

JOSEPH MESSIER.

Requérant.

La Banque de St-Hyacinthe et Al.

En vertu d'une ordonnance rendue ce jour par la Cour Supérieure, sise à St-Hyacinthe, pour le district de St-Hyacinthe, et presidee par l'honorable Paul G. Martineau, avis est par le présent donné que les agents du débiteur courant (1009), au Palais de Justice, en la Cité de St-Hyacinthe, seront tenus deux assemblées, dont l'une desquelles aura lieu le 15 décembre prochain, à dix heures de l'avant-midi, et l'autre des actionnaires de la dite banque, à deux heures de l'après-midi, aux

des dits créanciers et actionnaires au
sujet de la nomination d'un ou de plu-

siècles liquidateurs et d'inspecteurs a
être nommés aux biens et affaires de
la dite Banque.
Date à St-Hyacinthe, ce septième
jour de décembre mil neuf cent neuf.
Par ordre,
ROY ET BEAUREGARD, P.C.M.,
J. B. ARCHAMBAULT,
Avocat du requérant.
9-10-11-14-16-18-20-21-23

Seront vendus par encan public au bureau de Fair & Cameron, notaires, Bâtisse Royal Insurance No 2 Place

Seront vendus par encan public au bureau de Pair & Cameron, notaires, 100, rue de la Monture, à Montréal, l'Armée, dans la Cité de Montréal, vendredi, le sept de janvier mil neuf cent dix. A midi, les immeubles suivants, appartenant à l'Armée, savoir: un lot de la rue de la Cité de Montréal, veuve de Walter Kavanagh, en son vivant du même lieu, courtier d'assurances, et aux enfants du dit Walter Kavanagh, à voir:

Première—Les lots de terre dans le quartier St-Jacques, de la Cité de Montréal, connus et désignés aux plans et livre de renseignements du dit quartier sous les numéros suivants, savoir: le numéro un de la redivision du lot au

méro quarante-trois de la subdivision
du lot original numéro onze cent cin-
quante-cinq : numéros un et deux de la

[illegible]

ginaire ; numéros deux, trois et quatre de la redivision du lot numéro quatre-vingt-sept du dit lot original ; numé-

ginaire; numéros deux, trois et quatre de la redivision du lot numéro quarante-sept-dit du lot originaire; numéros deux de la redivision du lot numéro quarante-sept-dit du dit lot originaire; avec les sept maisons portant les numéros civiques 560, 562, 564, 566, 568, 570 et 572 rue Sherbrooke Est. et autres bâtisses sus-énumérées; numéros quarante-huit et quarante-neuf de la ditte subdivision du lot numéro onze cent cinquante-cinq, avec les maisons en bois lambrassées en briques portant les numéros 718, 720 et 722 dans la rue Wolfe et les bâtisses sus-énumérées; avec les droits, servitudes, en copropriété, etc., etc.

autres dans la ruelle ayant le numéro 66A de la dite subdivision du dit lot

mètres de la rue ayant le numéro
 66A de la dite subdivision du dit lot
 numéro onze cent cinquante-cinq, et
 cent cinquante-six de la dite subdivi-
 sion, au nord-est de la dite subdivi-
 sion, au nord-est des lots subdivision numé-
 ros soixante-quatre, soixante-cinq et
 soixante-six du dit lot numéro onze
 cent cinquante-cinq de la dite subdivi-
 sion, au nord-est du dit lot numéro
 soixante-trois de la dite subdivision
 du dit lot numéro onze cent cinquante-
 cinq, et communiquant de la dite rue
 le lot numéro soixante-trois de la dite
 subdivision, les droits et réclamations que les
 propriétaires présents des dites pro-
 priétés ont ou pourraient avoir contre
 la Municipalité, en tant que gouverne-
 ment, en ce qui concerne l'existence de la dite rue.

SECONDE :—Un lot de terre avec
bâtisses borné en front par la rue Des

SECONDE:—Un lot de terre avec
bâtisses borné en front par la rue Duro
lot, étant le lot subdivision numé
cent B du lot numéro neuf cent deux
(902 100B) aux plan et livre de rem
vois officiels du quartier St-Louis, de
la cité de Montréal.

Pour les conditions de la vente, on
s'adresser à Fair & Cameron, notaires
Bâtisse Royal Insurance, Montréal.

J. ALEX. CAMERON, N.P.

Montréal, 21 décembre 1909.

AVIS DE BREVET

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES :

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No 103,068, accordé le 1^{er} janvier, 1907, à CARL DIDRIK HELLSTROM, de Nyors, Exultation, suède, pour "DAIRY MOUNTED PATENT CENTRIFUGES", ont commencé à manufacturer d'après cette invention. Le droit de manufacture est le disposé et protégé par le dit brevet, car maintenant on vend :

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION & MARION, solliciteurs de Brevets, édifice New-York Life, Montréal.

263

AVIS DE BREVET

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES :

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 107,333, accordé le 12 août 1907, à Joseph Snavelsberg, de Papenburg, a.d. Ens., Allemagne, pour perfectionnements à une "METHODE DE FOND DE MINUIT", ont renoncé à manifester d'après leur brevet. Le droit de manifester et la méthode protégée par le dit brevet sont maintenant libres.

Pour plus amples renseignements adressez-vous à MM. MARION & MARION, solliciteurs de Brevets, édifice New-York 116, Montréal.

AVIS DE BREVET

AVIS DE BREVET
A TOUTS LES INTERESSES:

AVIS DE BREVET
A TOUS LES INTERESSES :
Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No 106,379, accordé le 16 juillet 1907, à **ADOLF SAVIGLEBERG**, de Ransbeck, Allemagne, pour un "PROCÉDÉ DE DESOUFFRAGÉ DU MINÉRAL", ont concédé à un brevetaire d'après leur brevet. Le droit de manufacture d'après ce brevet a été légalement protégé par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à **MM. MARION & MA**

RION, solliciteurs de Brevets., éditeurs
New-York Life, Montréal. 253

ETUDIANTS EN PHARMACIE

Les étudiants en pharmacie sont convoqués en assemblée, ce soir, l'Université Laval. La réunion aura lieu à 10.30 heures.

TEMPERATURE

Toronto, 22.
— Vents froids
du nord-ouest,
etneige en quel-
ques endroits
aujourd'hui et
demain.

VENT

Les chiffres de la température nous
sont fournis par la maison Hearn et
Harrison.
Max. aujourd'hui 25.
Min. aujourd'hui 15.
Max. l'an dernier 35.
Min. l'an dernier 5 au-dessous.
CALENDRIER.
DEMAIN, JEUDI 23 DECEMBRE 1909.
FÊTE DU JOUR : Ste-Victoire,
viège et martyre.

LA VIGILE DE NOEL

"La Patrie" publiera de bonne
heure vendredi matin, veille de
Noël. Nos annonceurs et nos ven-
deurs sont priés d'en prendre note
et d'envoyer leur ordre en con-
séquence.

SOUVENIR TARDIF

On est seulement à distribuer les
médailles commémoratives du Tri-
centenaire de Québec.
Après dix-huit mois, il est est
grand temps, avant que les grandes
fêtes de 1908 ne soient complètement
oubliées.

A PROPOS DE CALE-SECHE

M. Andrew Allan signale comme
la plus grande lacune en matière de
navigation, l'absence de bassins de
radoub. Il en faudrait, selon lui, à
Lévis et à St-Jean, N. B.
Bien qu'il ne mentionne pas Mon-
tréal, nous pensons bien que M. Al-
lan réalise qu'il faudrait aussi une
cale sèche dans notre port national.
Cette importante addition à l'ou-
tillage de notre port entre du reste
dans les plans projetés par nos com-
missaires.

L'ENTENTE CORDIALE

Le "Standard", de Kingston, ap-
plaudit sans réserve à la pensée qui
a inspiré la récente conférence des
premiers-ministres de Québec et
d'Ontario. "On ne saurait, dit-il,
s'exagérer l'importance de telles en-
treprises, qui nous enseignent peut-
être mieux que tout autre moyen,
des choses que nous avons besoin
de connaître sur nos devoirs de ci-
toyens."

Le "Standard" ajoute que les Ca-
nadiens-anglais devraient estimer la
religion, la langue et les traditions
des Canadiens-français, comme re-
présentant la contribution de ceux-
ci à l'entente nationale.

LES BONS CHEMINS

Il y aura à Bruxelles, en janvier
prochain, un congrès des construc-
teurs de routes et chemins; l'ou-
verture en aura lieu le 31 janvier.
Montréal et les gouvernements pro-
vinciaux ainsi que le gouvernement
fédéral pourraient s'y faire repré-
senter avec utilité.

Nos chemins sont dans un état
déplorable; en maints pays ils s'é-
léveraient à peine au rang de sen-
tiers mal tenus et leur état est cer-
tainement des plus préjudiciables au
développement de la province.

Avec l'automobilisme nous som-
mes entrés dans une ère nouvelle
de transport. Aujourd'hui une bon-
ne route peut tenir lieu d'une ligne
secondaire de chemin de fer et mé-
riter en rapport avec les centres de
consommation des régions isolées et
qui ne resteront pendant longtemps.
Il nous faut des routes nationales
régionales. Ce qui se dira et se
discutera au Congrès de Bruxelles
ne peut manquer d'intéresser un
pays aussi dénué de bonnes routes
que le nôtre.

MORT TRAGIQUE
D'UN BUCHERON

QUEBEC, 22. — Nous apprenons
que Josué Bujold, âgé de 16 ans, a
été tué accidentellement, lundi der-
nier, à Bonaventure, par la chute
d'un arbre, dans les chantiers de
MM. Edwards et McLean.

Les Candidats au
Bureau de Contrôle

Le comité des citoyens fera,
cet après-midi, le choix de ses
candidats à la mairie et au
poste de contrôleur.
Tout porte à croire que le Dr
Guérin sera choisi comme candi-
dat à la mairie. Les quatre
contrôleurs seraient le Dr E.
P. Lachapelle, M. J. N. Che-
vrier ou le colonel Labelle, M.
Joseph Alney, comme repré-
sautant des ouvriers et M. F.
L. Washlyne.

FUNERAILLES ROYALES
DE FEU LEOPOLD II

Elles ont lieu en l'église SS. Michel et
Gudule et présentent un imposant
spectacle

BRUXELLES, 22. — Une pluie
torrentielle, poussée par un vent
violent s'est abattue sur la ville ce
matin; mais elle cessa dès que le
cortège funèbre du roi Léopold II
quitta le palais royal pour se ren-
dre à l'église SS. Michel et Gudule.
A l'occasion des funérailles du
roi, c'est fête légale aujourd'hui, et
malgré la température maussade
qu'il fit, la foule, des premières
heures inondait les rues pour voir
défiler le cortège.

Le spectacle qui s'est déroulé dans
la cathédrale a été des plus impor-
tants. Le vaste temple était bondé
de monde, représentant toutes les
classes élevées de la société et l'afflu-
ence fut même si considérable,
qu'on dut interdire l'entrée à des
milliers de personnes.

HARPER IVRE
VOYAIT ROUGE

WILLIE AVOUE AVOIR TENTÉ
DE TUE SA FEMME ET SON
ENFANT, A HULL.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)
HULL, 22. — Willie Harper, âgé
de 40 ans, marié et père de famille,
a été arrêté, la nuit dernière, sur la
plainte de sa femme, qui l'accuse
d'avoir voulu la tuer, elle et son
enfant. Il appert que Harper pour-
suivait sa femme avec un couteau
quand les voisins sont intervenus.
Ce matin, en cour de police, Harper
s'est avoué coupable de tentative de
meurtre. L'enquête préliminaire a
été fixée à huit jours. Harper était
ivre quand il a voulu tuer sa fem-
me.

INJONCTION CONTRE
DIDIER PITRE

La requête en injonction contre
Didier Pitre, pour empêcher ce der-
nier de jouer dans un autre club de
hockey que le "National", sera si-
gnifiée, cet après-midi, et présentée
le 24, devant le juge Fortin.

L'avocat du requérant est M. J.
Victor Mastineau, avec M. K. K.
Lafamme, comme conseil.
Le requérant allègue que M. Pitre
s'est engagé par contrat à jouer
pour le National exclusivement du-
rant la saison 1908; que depuis l'in-
timité a refusé d'assister aux prati-
ques du club qui l'avait engagé, et
enfin, de requérant à tout lieu
de croire que l'intimité a conclu un
engagement avec le "Canadien".

POUR PRESERVER
LE NIAGARA

WASHINGTON, 22. — Le rapport
des architectes recommandant la
création d'un parc national à Ni-
agara Falls, vient d'être soumis au
congrès par le secrétaire de la guerre
Dickinson. Le comité conseille
qu'une bande de terrain soit achetée
par le gouvernement pour rejoindre
les réserves de l'Etat.

Le rapport ajoute que par suite
d'une législation additionnelle et
d'une entente avec le gouvernement
canadien, le détour de l'eau utilisée
pour des fins de pouvoirs électriques
pourrait être pratiqué de telle sorte
qu'il ne nuirait pas à la force de la
chute d'eau des cataractes.

Le secrétaire Dickinson laisse les
questions d'achat de terrain et au-
tres dépenses à la libéralité et au
jugement du congrès.

Il est à noter spécialement, dit le
secrétaire que la conservation du
panorama des cataractes dont la
renommée est universelle, doit
être l'objet d'une vive sollicitude de
la part du peuple des Etats d'Amé-
ricains, et d'acquiescer au côté
américain tous les terrains néces-
saires à l'établissement d'un tel
parc national.

IL MEURT SUR
L'ECHAFAUD

(Spécial à la PATRIE.)

FORT SASKATCHEWAN, (A.B.).
22. — Dans la boutique de menui-
erie des casernes de la police à che-
val, Henry Z. Y. Healey, a été exé-
cuté à huit heures, ce matin, pour
avoir assassiné sa femme, le 29
septembre dernier. Un individu du
nom de Holmes a rempli les fonc-
tions de bourreau.

MORTE SUBITE
A CAUGHNAWAGA

M. le coroner ira à Caughnawaga,
ce soir, tenir une enquête sur le cas
d'avoir été Mme Beauvais, morte sub-
itement hier.

Les divers pays de l'Europe ont
envoyé des représentants aux funé-
raillles du roi. Le duc de Connaught
représente le roi d'Angleterre, le
prince Henri de Prusse, l'empereur
d'Allemagne, et le prince Ferdinand,
la reine de Roumanie.

POUR LE REPOS DE
L'AME DE LEOPOLD II

Le maire et les échevins ont reçu
une invitation de l'Union Belge,
d'assister à une messe de requiem,
qui sera chantée demain, à 9 heu-
res, à la Cathédrale, pour le repos
de l'âme de feu Sa Majesté Léopold
II, Roi des Belges.
L'invitation est signée par M.
Henri Hicquet, président de l'U-
nion Belge.

SOUSSIONS
INACCEPTABLES

LE CONTRAT DU DEBLAIEMENT
DES RUINES DU PONT DE QUE-
BEC N'EST PAS ACCORDE.

OTTAWA, 22. — On annonce qu'au-
cune des soumissions pour l'enlè-
vement des débris de la superstruc-
ture du pont de Québec n'a été ac-
ceptée. Il y avait trop de différen-
ce entre les soumissions et l'évalua-
tion du coût de ce travail, soit
\$50,000.

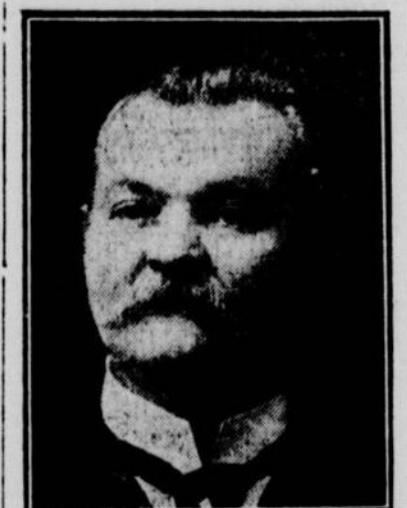
Les soumissions dont le chiffre
est le plus rapproché de l'évaluation
renferment des conditions inaccepta-
bles pour le gouvernement.

M. E. W. VILLENEUVE
DEMISSIONNE

M. Eugène W. Villeneuve a donné
sa démission comme secrétaire du
comité des citoyens. Il déclare que
sa retraite est une protestation à la
rumeur allant à dire que ce comité
est composé principalement de con-
servateurs. Il suggère à sa place, M.
Alphonse Racine, un libéral bien
connu.

MORT DE M.
L. P. METHOT

M. Léandre Philias Méthot, vice-
président de la maison Rougier Frères,
est décédé à sa demeure, 823
rue Saint-Denis, à 6.30 heures, ce
matin. Il était indisposé depuis
quelque temps, mais la maladie ne
s'était aggravée que depuis quelques
jours. M. l'abbé Casey, curé de l'é-
glise Sainte-Agnès, lui a adminis-
tré les derniers sacrements.
D'abord à l'emploi de la maison
Rougier et Rougier Frères, depuis une
quinzaine d'années, il était devenu



M. L. P. METHOT, décédé

vice-président de la maison Rougier
Frères, lors de son organisation en
1901.

M. Méthot laisse pour déplorer sa
perte sa femme qu'il avait épousé
en 1882; trois filles, Mlles Albertine,
Marie-Blanche et Marie.

Il était le beau-frère de MM.
Alphonse Renaud, représentant de la
compagnie des Cloches Lumière, Jo-
seph Renaud, agent du Père Je-
naud, ancien provincial de la Société
de Jésus, frère de Sœur Marie-
de-l'Annunciation, supérieure de l'A-
cadémie Mont-Royal, de Sœur Ma-
rie-de-la-Charité, du couvent d'Ho-
chelaga, et de Sœur Saint-Michel-
des-Saints, provinciale dans les Etats
Unis de la congrégation des Saints-
Noms-de-Jésus-et-Marie.
M. Méthot était âgé de cinquante
ans et dix mois.

Les funérailles auront lieu ven-
dredi à 7 h. 30 a.m. à l'église Saint-
Jean-Baptiste.

OTTAWA, 22. — Le cabinet tien-
dra des séances régulières tous les
jours, jusqu'à Noël. Ceci aura pour
effet de permettre au projet naval
d'être discuté le 12 janvier prochain.

CONVENTION DE MEDECINS
A L'UNIVERSITE LAVAL

La fondation d'un bureau médical fédéral
ne devra pas nuire à l'autonomie
des provinces

Il y a eu ce matin, à l'université
Laval, une réunion spéciale, extra-
ordinaire et très importante du bu-
reau provincial de médecine. Cette
réunion se continue du reste cet
après-midi.



Le docteur L. P. NORMAND, de
Trois-Rivières, président de la réu-
nion de ce matin.

Il s'agit en effet de la discussion
du projet de loi Roddick, dont le
but, la chose est connue, est de
permettre aux candidats admis à la
pratique de la médecine dans une
province, de pratiquer dans n'im-
porte quelle province du Canada;
c'est ce qu'on appelle la réciprocité
interprovinciale.

La question n'est pas neuve puis-
que le bill Roddick date de 1902,
mais le bill fédéral tel que rédigé
n'est ni accepté ni acceptable pour
toutes les provinces, et c'est dans
le but de l'étudier et de l'amender
afin de le rendre acceptable, si pos-
sible, que le collège des médecins
de la province de Québec s'est réu-
ni, ce matin, sous la présidence du
docteur L. P. Normand, de Trois-
Rivières.
Des remarques faites à la réunion
de ce matin, par le président, ainsi
que par le docteur Roddick, lui-mê-

me, il résulte que ce projet de loi
est destiné à rendre service à nos
médecins canadiens, puisqu'il leur
garantit leur champ d'action; seule-
ment, il offre aussi des inconvé-
nients qu'il importe d'éloigner, dans
un but de protection réciproque en-
tre les médecins de chaque pro-
vince.

La province de Québec et la pro-
vince d'Ontario, par exemple, s'op-
posent à la réciprocité d'échange,
avec la Grande-Bretagne, et toute
la question à régler est la forma-
tion et le fonctionnement d'un bu-
reau fédéral de médecins canadiens,
sans léser l'autonomie individuelle
de chaque province.

Plusieurs gouverneurs du collège
des médecins de la province de Qué-
bec insistent pour qu'il ne soit
seulement sur l'officialité des deux
langues en matière d'examen, au
choix du candidat, mais sur la re-
connaissance du français pour tout
candidat de la province de Québec,
en quelque partie du pays qu'il se
présente pour subir son examen de-
vant les examinateurs du bureau fé-
déral.

L'établissement des connaissances
et qualités requises chez l'étudiant
pour l'inscription à son deuxième
examen devant le bureau fédéral doit
également rester sous le contrôle
provincial.

Ce ne sont là que quelques-unes
des questions que l'on a commencé
à étudier ce matin, pouvant donner
lieu à des amendements à la loi
Roddick.

Au début de la séance, le président
fit l'historique de la question, re-
montant à l'adoption du bill fédéral
en 1902, disant que la question
était restée relativement lettre morte
jusqu'à ces derniers temps et il
réfuta à l'assemblée du Windsor, en
novembre dernier, à laquelle prirent
part des délégués de toutes les par-
ties du pays.
(Suite à la 9me page)

L'ASSURANCE
ECCLESIASTIQUE

L'Association Mutuelle d'assuran-
ce de la Province Ecclésiastique de
Montréal s'est réunie, ce matin, à
l'Archevêché en assemblée quinquen-
nale, sous la présidence de Sa
Grandeur Mgr Bruchési, Archevêque
de Montréal.

Le secrétaire-trésorier de l'asso-
ciation, le chanoine Martin, a pré-
senté son rapport pour les derniers
cinq ans, lequel a été adopté.

Depuis cinq ans, l'association a
payé \$113,403.96 pour des églises ou
des presbytères détruits ou partiel-
lement détruits par des incendies.

Neuf églises ont été entièrement
détruites par le feu, les églises de
St-Georges, de St-Léonard, de St-
Maurice, de St-Aimé, de St-Martin,
de Monroir, de la Longue Pointe,
de St-Damien de Bedford, de Saint-
Timothée, de Coteau du Lac et de
St-Gabriel de Brandon.

Le montant total des assurances
en force est de cinq millions.

Le mode de perception des fonds
de cette association est par répara-
tion. On prélève sur chaque fabri-
que au "pro rata" de sa prime ce
qu'elle doit payer dans chaque cas
d'incendie. L'association est adminis-
trée par un bureau de 7 membres
nommés tous les cinq ans en assem-
blée générale. Les évêques du dio-
cèse de Montréal sont membres ex-
officio du bureau de direction.

Le nouveau bureau élu, ce matin,
se compose des chanoines Lesage,
curé de Chamby, LePailleur, curé
de St-Louis du Mile-End; Char-
land, vice-gérant du diocèse de Jo-
quette, des abbés Payette, curé de
Longueuil, Moreau, curé de Saint-
Jacques, Neuve, de Beauharnois, et
Dufresne.

Le bureau principal de l'association
est à l'Archevêché de Montréal et
c'est M. le chanoine Martin qui
en est le secrétaire-trésorier.

Trois cent-deux fabriques font ac-
tuellement partie de l'association
d'assurance. Le maximum des poli-
ces est de \$25,000. En examinant
les règlements de l'association il
est facile de constater que ce maxi-
mum ne représente pas un risque
sur une seule et même construction
mais dans cette association la po-
lice couvre toutes les constructions
de la fabrique assurée en détermi-
nant un certain montant pour cha-
que construction.

Quelques amendements aux règle-
ments de l'association ont été adop-
tés à la suggestion des membres
présents. Une clause nouvelle a été
ajoutée à la suggestion du chanoine
Martin. Cette clause oblige les as-
surés à faire construire dans le
presbytère ou l'église une armoire
à l'épreuve du feu pour y placer les
matières inflammables.

Les taux de cette association
sont moins élevés que ceux de tou-
tes les autres, et la raison en
est bien simple, c'est que l'adminis-
tration de l'association ne coûte
rien, ou à peu près rien comparati-
vement aux autres dont l'adminis-
tration coûte ordinairement 33
pour cent des revenus.

L'association existe depuis 1854.
Depuis sa fondation elle a toujours
progressé.

Le lieutenant-colonel A. Roy, M.
V.O. A.D.C. représentera le gou-
verneur général au service funèbre
qui sera chanté pour le repos de
l'âme de Léopold II, roi des Belges.

L'ECHÉVIN LAPOINTE
ET LE VOTE D'HIER

L'échevin L. A. Lapointe, prési-
dent de la commission des finances,
a déclaré, ce matin, au représentant
de la PATRIE, que l'administration
actuelle de la ville ne prendra au-
cune mesure, relativement à l'em-
prunt de deux millions que la ville
consentirait d'établir, d'une
dépense autorisée à négocier
usine électrique municipale. La
commission des finances est seule
chargée, en vertu du règlement,
de négocier le dit emprunt, mais il
est en mesure de dire, au nom de ses
collègues, qu'il ne sera rien fait
en la matière, avant le 1er février
prochain.

L'échevin L. A. Lapointe n'est
pas surpris du résultat du vote sur
le référendum. Il ne croit pas,
toutefois, que le vote soit une mani-
festation parfaite du désir des pro-
priétaires de la ville, car, le vote
est trop petit, mais il est permis de
présumer que ceux qui se sont ab-
tenus de voter étaient en faveur du
règlement. Autrement, ils auraient
voté contre. Ce qui, dans l'opinion
de l'échevin Lapointe, ressort le
plus distinctement du vote d'hier,
c'est le peu d'intérêt qu'a suscité la
proposition de négocier un emprunt
de deux millions. La raison en est,
dit-il, que les propriétaires ont com-
pris que cet emprunt ne gênerait
pas leurs propriétés, attendu que
le remboursement de cet emprunt
n'entraînerait pas une augmentation
de la taxe qu'ils sont tenus de
payer.

CE QU'EN DIT LE
CAPITAINE BERNIER

QUEBEC, 22. — Le capitaine Ber-
nier, de l'Arctique, a fait une con-
férence à une heure, cet après-midi,
devant le Club Canadien, au Cha-
teau Frontenac. Il a parlé de son
expédition récente dans les régions
arctiques et a rendu compte des dé-
couvertes qu'il a faites.

Intervienu, ce matin, au sujet du
résultat de l'examen des records de
Cook, fait par l'université de Cop-
penhague, résultat désastreux pour
Cook, le capitaine Bernier se dit
peiné d'avoir été blâgé par ce der-
nier. Il persiste néanmoins à croire
que Cook était sincère lorsqu'il lui
a écrit la lettre que nos lecteurs
connaissent. Cook a pu atteindre un
point très rapproché du pôle, sans
être capable de le prouver.

Quant à Peary, le capitaine ne
croit pas que ce dernier puisse
prouver ses prétentions plus que ne
l'a fait Cook. Peary aurait dû a-
mener Bartlett avec lui.
"Le résultat de tout ceci, dit le
capitaine, c'est que lorsqu'un explora-
teur voudra aller au pôle, il de-
vra se faire accompagner de gens
compétents."

AUTRE INCENDIE
HIER A LIMOULOU

QUEBEC, 22. — Il y a encore eu
une incendie à Limoulou, hier soir.
Le feu s'est déclaré dans une mai-
son neuve appartenant à M. Cyrille
Parent, sur le chemin de Beauport,
et construite exactement au
même endroit où une maison fut
détruite il y a deux mois. Les
pompiers ont pu circonscire l'in-
cendie à cette maison.

SI vous voulez mettre un
PAQUET A L'EXPRESS,
vous voulez envoyer une
DEPECHE TELEGRAPHIQUE,
vous voulez vous procurer un
MANDAT D'EXPRESS.

N'oubliez pas que vous aurez tout cela à
la main, près de votre résidence ou de
votre magasin et en tout temps à

La Patrie

TELEPHONE BELL, EST 5800.

245-100.

Un Matelas en Feutre
"FLORIDA"
(A Prix Modéré)
Vous aiderez à mieux dormir durant
365 nuits par année.
Vendu par tous les Ma-
chands.
VOYEZ LA MARQUE DE
COMMERCE.

**AVERTISSEMENTS
AUX CANDIDATES!**
Lisez attentivement les stipula-
tions ci-dessous de nos règlements
concernant les dernières jours de no-
tre concours de popularité, de sorte
qu'il n'y aura pas de malentendu
qui pourrait vous faire perdre des
votes :
1. Tous les votes ou les remises
doivent être en notre possession ou
expédiées avant vendredi, le 24 dé-
cembre, 10 hrs du soir.
Les votes ou les remises qui se-
ront expédiées avant vendredi, le 24
décembre, 10 hrs p. m., seront ac-
ceptés, s'ils nous parviennent avant
lundi, le 27 décembre à 6 heures du
soir. En faisant ceci, il sera néces-
saire d'indiquer l'heure d'expédition
sur l'enveloppe et de la faire con-
signer par le maître de poste. Les
votes ou les remises qui n'auront
pas été reçus selon les conditions
susdites, ne seront pas comptés.
2. Tous votes devront nous être
retournés pour être comptés. Par
"votes" nous voulons dire les bul-
létins spéciaux que nous avons en-
voyés régulièrement sur réception
d'abonnements.
3. Si vous envoyez des chèques
comme remises, ceux-ci devront être
acceptés, si vous voulez être certai-
nes d'obtenir vos votes.
Envoyez-nous chaque accepté ou
mandat d'argent aussitôt que pos-
sible.
4. Si vous avez l'intention d'ex-
pédier vos votes ou vos abon-
nements par poste, informez-vous bien
jusqu'à quelle heure le bureau de
poste accepte des lettres recom-
mandées, et aussi si des lettres ain-
si expédiées nous parviendront
avant le lundi soir suivant.
5. Afin d'éviter des erreurs,
adressez toute correspondance au
Gérant du Concours, "La Patrie".
Adressez les lettres importantes
très soigneusement, et envoyez-les
recommandées ou par la livrai-
son spéciale.
6. Regardez bien si votre nom
est sur chaque bulletin que vous
nous envoyez; ceci est très impor-
tant.
Suivez bien nos annonces au su-
jet du concours dans la PATRIE et
vous ne pourrez pas faire d'erreurs.
Si vous ne comprenez pas tout à
fait toutes ces conditions, deman-
dez-nous des questions jusqu'à ce
que tous les détails vous soient
absolument clairs.

**LE SERVICE DU
STEAMER "MAHON"**
(Spécial à la PATRIE)
TADOUSSAC, 22. — Le steamer
"Mahone", de la compagnie Trans-
St-Laurent, continue de donner un
excellent service en dépit des violentes
tempêtes qui sévissent depuis
quelque temps dans le bas du fleuve.
Ainsi, lundi dernier, pendant que
le bris-glacé "Montcalm" était im-
mobilisé par la tempête dans la baie
de Tadoussac, le "Mahone" a pris à
son bord et transporté aux Escou-
mains, trente mille livres de fret
que le "Montcalm" portait pour la
compagnie Saguenay. Le "Mahone", des
Escoumains, qui avait passé la nuit
au quai des Escoumains.
Le fleuve est presque libre de gla-
ce, mais le vent et la neige sont
très incommodes pour la naviga-
tion.
Le "Mahone" a pu toutefois pour-
suivre régulièrement son service, mé-
me à travers l'obscurité du brouil-
lard, qui était très épais lundi.

NAISSANCES
FOREST — A Sainte-Scholastique le 16
décembre 1909, l'épouse de Narcisse
Forest, prénoms, une fille, baptisée
Cécile. Parrain et marraine Benjamin
et Gertrude Forest, ses frère et sœur.
253-2
MITCHELL — A St-Georges le 14
décembre 1909, l'épouse de M. Henri
Mitchell, une fille, baptisée Marie-Jean-
ne Alice.
253-1

SERVICE ANNIVERSAIRE
LAURIER — Jeudi, le 23 courant, à
8.30 a.m., à la chapelle de l'Institut
des Soeurs de Muettes, rue Berri,
sera chanté le service anniversaire pour
le repos de l'âme de Dame Marguerite
Brunet, épouse de Chas. H. Laurier.
Parents et amis sont priés d'y assis-
ter.
253-1

MESSE DE REQUIEM
OUELLETTE — Jeudi, le 23 cou-
rant, à 7 heures, en l'église St-Jac-
ques, sera chanté un service pour le
repos de l'âme de Adèle Lacombe, épou-
se de feu Gilbert Ouellette.
Parents et amis sont priés d'y assis-
ter.
253-1

LES MINISTRES SE DISPUTENT
à propos de la gelatine Lady Char-
lotte.

LISEZ ATTENTIVEMENT nos Pages d'Annonces d'Immeubles. Vous
y trouverez certainement l'occasion d'une
transaction avantageuse.